

SOCIÉTÉ



Du sang neuf qui vient de l'Est

Page B-1

Ottawa est disposé à négocier le partage des pouvoirs économiques

L'exercice ne se fera pas à sens unique, prévient Gilles Loisel

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA est disposé à renégocier le partage des responsabilités économiques avec les provinces, mais l'exercice ne se fera pas à sens unique et il n'a pas l'intention de leur faire de cadeaux, a prévenu hier le président du Conseil du Trésor Gilles Loisel dans une entrevue accordée au DEVOIR.

Quelques minutes auparavant, l'opposition aux Communes venait d'accuser son gouvernement de saboter à l'avance, à coups de mesures d'austérité sur le dos des provinces, toutes les chances de renégocier avec succès le fédéralisme.

« Tout est sur la table, a affirmé Gilles Loisel en réaction aux protestations vigoureuses qui ont accueilli dans les capitales provinciales le budget fédéral de mardi et les compressions qu'elles augurent pour leurs budgets d'éducation et de santé. Je suis bien d'accord pour mettre de l'air là-dedans... »

Mais attention, prévient le ministre fédéral québécois, à la table économique comme à celle de la Constitution, Ottawa a l'intention de négocier serré. « Un truc comme la TPS, on se fait 'botter le derrière' à travers le pays, se plaint-il, et quand on a l'argent, il faut le donner aux provinces et on n'a plus rien à dire. »

« À mon avis, il y a quelque chose d'anormal là-dedans, c'est toi qui taxes, c'est eux qui dépensent », s'im-



Gilles Loisel

patiente-t-il.

Comme en témoignent ces propos, le ton durci à Ottawa en prévision d'un renégocier des pouvoirs avec les provinces. Gilles Loisel est le premier ténor québécois du cabinet fédéral à articuler autant les objectifs de l'exercice que prépare Brian Mulroney.

Encore plus clairement que le premier ministre, le ministre confirme : ce qu'Ottawa a en tête, c'est un échange de bons procédés, pas un transfert à sens unique de pouvoirs du fédéral aux provinces.

Dans son esprit, cela inclut des chasses gardées provinciales comme l'éducation. « Il faudrait regarder ce qu'on peut faire de diffé-

Voir page A-4: Ottawa

Masse ne se sent pas désavoué

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LE MINISTRE fédéral des Communications ne se sent ni désavoué, ni embarrassé par l'annulation, dans le budget de mardi, de la mise en chantier cette année de trois projets de son ministère, dont un institut controversé de recherches culturelles prévu pour Montréal.

« Est-ce qu'on peut dire que le ministre de l'Environnement est bafoué parce que le Plan vert est étiré sur 6 ans ? », a lancé Marcel Masse au fil d'une explication qui s'est prolongée pendant une vingtaine de minutes à l'entrée du caucus conservateur hier matin.

Le ministre a ainsi saisi la première occasion pour donner sa version du sort réservé dans le budget Wilson à un projet auquel il avait donné publiquement son imprimatur il y a peine deux semaines.

Soulignant qu'aucun des programmes de son ministère n'est tombé sous le couperet fédéral mardi, Marcel Masse insiste : il ne s'agit pas d'un abandon, mais d'un repli stratégique. « Nous sommes rendus au mois de mars, il était très difficile de commencer à construire l'institut pour le 1er avril », précise-t-il.

Le ministre a cependant reconnu : « L'idée de l'institut a été mal comprise dans certains milieux, le délai va nous donner le temps de revoir ça. »

En fait, l'annonce de l'aménagement de l'institut au coût de 45 millions \$ avait soulevé un tollé général. Au sein de la communauté artistique du Québec, certains trouvaient l'argent mal placé à un moment où les groupes à vocation culturelle ont tous de la difficulté à joindre les deux bouts. Dans le reste du Canada, on accusait Marcel Masse de faire

Voir page A-4: Masse

La guerre est terminée

Bush annonce la fin des opérations

d'après Reuter et AFP

WASHINGTON — Le président George Bush a annoncé hier soir que le Koweït était « libéré », que l'armée irakienne était vaincue et que les opérations militaires offensives des forces alliées seraient suspendues à minuit.

Le président américain a souligné que cette suspension supposait que les forces irakiennes n'ouvraient pas le feu sur les forces alliées et ne tiraient pas de missiles Scud sur les autres pays, c'est-à-dire Israël et l'Arabie saoudite.

« Le Koweït est libéré. L'armée irakienne est défaite. Nos objectifs militaires sont atteints », a dit M. Bush dans une allocution à la nation américaine télévisée depuis le Bureau Oval de la Maison-Blanche au moment où nous allions sous presse.

Selon les dernières informations, la coalition aurait anéanti 29 divisions, fait plus de 50 000 prisonniers et poussé la Garde républicaine dans ses derniers retranchements autour de la ville de Bassorah en Irak.

Sur le plan diplomatique, l'Irak a tenté hier d'obtenir un cessez-le-feu en se déclarant prêt à accepter les résolutions 662 et 664 du Conseil de sécurité, mais, dans la soirée, ce dernier a appelé Bagdad à annoncer qu'il acceptait l'ensemble des 12 résolutions votées à son encontre.

Le secrétaire d'État américain James Baker a estimé quant à lui qu'un embargo sur les ventes d'armes à l'Irak devait rester en vigueur tant que le président Saddam Hussein était au pouvoir à Bagdad.

En visite à Washington, le secrétaire au Foreign Office britannique, Douglas Hurd, s'est prononcé pour le maintien des sanctions économiques en vigueur contre l'Irak après la fin

Voir page A-4: Guerre



Une foule en liesse a accueilli hier les soldats américains venus libérer la capitale de l'émirat après sept mois d'occupation irakienne.

Québec veut réduire de 100 millions \$ le budget des commissions scolaires

Côté dénonce l'incohérence du budget Wilson et prévoit des «choix douloureux»

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

LE MINISTRE de la Santé et des Services sociaux dénonce avec virulence « l'incohérence » du budget Wilson, qui impose des « choix très douloureux » au gouvernement du Québec.

M. Marc-Yvan Côté y voit une raison supplémentaire pour réclamer que l'ensemble du secteur des affaires sociales relève de la compétence exclusive du Québec, ainsi que le souhaite d'ailleurs le rapport Allaire dans le document *Un Québec libre de ses choix*.

Le ministre a fait part de ses observations à la presse, au moment de son arrivée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, hier.

En plus des compressions et cou-

pures prévues dans le prochain budget québécois, en matière d'assainissement des eaux et dans les affaires municipales, par exemple, on a eu hier un autre exemple des « choix douloureux » du gouvernement : les deux fédérations de commissions scolaires, catholiques et protestantes, protestent avec véhémence contre l'intention gouvernementale de serrer 100 millions \$ dans le budget de l'enseignement primaire et secondaire public. Des coupes sont aussi prévues dans les sommes consacrées à l'éducation des adultes.

Au seul chapitre de la santé, l'impact du budget Wilson crée un manque à gagner additionnel de 272 millions \$, estime le ministre Côté, cela s'ajoute aux coupures successives, pour un manque à gagner de 1,1 milliard \$ en 1991-92. Le ministre fait valoir qu'en 1977-78, Ottawa contribuait

45,7 % en transferts fédéraux pour la santé; à l'arrivée de M. Mulroney au pouvoir, en 1984, cette proportion était de 41,7 %; en 1994-95, ce ne sera plus que 29 %, soit 12,7 % de moins qu'en 1984, uniquement pour la santé.

Mais, en même temps qu'il diminue sa contribution, Ottawa insiste pour faire respecter la loi canadienne sur la santé, au besoin, par des sanctions financières dans des secteurs autres que la santé. C'est de l'incohérence ou de l'inconscience ou de l'incompétence, dit M. Côté. Ce déstabilisateur fédéral fait ressortir la nécessité de revoir le rôle d'Ottawa en matière de santé. « En effet, si le fédéral ne finance plus directement la santé, comment peut-il imposer des normes dans un secteur qui, de par la Constitution actuelle, relève clairement de l'autorité des provinces ? », demande le ministre.

Il ajoute qu'au cours des récentes années, ses collègues des autres ministères se sont sacrifiés pour ne pas affecter les affaires sociales. Mais eux aussi sont rendus à l'os et ne peuvent absorber d'autres compressions. Il faudra donc se rabattre sur des projets comme l'impôt-service, et autres, dont M. Côté parle dans son projet de réforme. Dans l'imédiat, il veut faire un front commun avec les autres provinces, même si elles sont moins pénalisées que le Québec, pour tenter de faire fléchir M. Wilson.

Il faut en arriver à un fédéralisme plus responsable, selon M. Côté, qui reproche au gouvernement fédéral de ne pas agir de manière cohérente avec son discours, notamment celui que M. Mulroney a tenu la semaine dernière, à Toronto. Par exemple,

Voir page A-4: 100 millions \$

Les maires de la Rive-Sud évoquent la possibilité de privatiser la STRSM

Sylvain Blanchard

LES MAIRES de la rive sud de Montréal ont poursuivi hier leur charge contre le projet du ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, de leur transférer en janvier une série de nouvelles responsabilités qui, à l'échelle de la province, totaliseront 477 millions \$. Au point où le maire de Longueuil, M. Roger Ferland, s'est permis d'évoquer la possibilité de privatiser la Société de transport de la rive sud de Montréal advenant qu'un acheteur se pointe avec une offre sérieuse.

Le transport en commun est évidemment au coeur du problème, car sans les subventions de 266 millions \$ du gouvernement, les municipalités

ne pourront se contenter de d'augmenter les tarifs; elles devront aussi effectuer d'importantes coupures de service. Ce qui, dans le cas, rendra encore moins populaire le transport en commun, pourtant une priorité pour le gouvernement il n'y a pas si longtemps.

C'est dans ce contexte que M. Ferland, également porte-parole de la conférence des maires de la Rive-Sud, a dit « oui » hier à la possibilité de privatiser la STRSM, qui sera amputée de 21 millions \$ si le projet du ministre entre en vigueur l'an prochain.

Comme tous ses collègues, M. Ferland croit que d'autres avenues existent pour permettre au gouvernement de réduire son déficit et aux municipalités d'assurer le dévelop-

pement des transporteurs publics.

Que ce soit par une taxe sur l'essence, sur les droits d'immatriculation ou encore par une hausse de la taxe de vente, les maires de la Rive-Sud sont convaincus qu'il y a moyen de s'en tirer autrement si Claude Ryan peut faire preuve d'un peu plus de flexibilité.

Mais en attendant que la chose se produise, M. Ferland a dressé hier le tableau des retombées que son projet aura sur les quatre municipalités régionales de comté du territoire. En deux mots, ça fera mal, et ça coûtera entre 25 et 30 millions \$ de plus aux contribuables.

Précisément, on parle de 2 millions \$ supplémentaires pour l'entretien des routes, une somme ridicule à

Voir page A-4: STRSM

LE SILENCIEUX

Les Aphorismes de Maxime

LA PENSÉE du jour : « Si l'on ne pouvait médire de personne, ce serait la mort de la conversation. »

Les grands ne sont immortels que morts. La machine humaine est parfaite. En effet, à l'usage, elle fige les sens.

« Soyez vous-même », m'a-t-on dit. J'ai essayé. Hélas ! Je n'ai rien de commun avec ce monsieur.

Le passé est en progrès : il avance de plus en plus dans la nuit des temps.

Où l'on retourne dans le passé ou l'on fonce vers l'avenir, pour ne pas avoir à habiter le présent.

J'écoute l'interview d'un politicien quelconque, et je me dis qu'il est idiot de lui poser des questions intelligentes !

ALBERT BRIE

CAHIER SPÉCIAL

SANTÉ

PARUTION LE 15 MARS DANS LE DEVOIR

SANTÉ

La réforme du secteur de la santé au Québec vue sous l'angle des bénéficiaires

LE NOUVEAU RÔLE DES CLSC, PORTE D'ENTRÉE DU RÉSEAU

Un cahier de la série «Services personnels»

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 7 mars

Les F-18 canadiens pourraient cesser bientôt leurs attaques faute de cibles suffisantes

OTTAWA (PC) — Les F-18 canadiens pourraient bien cesser bientôt leurs missions air-sol dans la guerre du Golfe, simplement parce que la coalition a trop d'appareils et il reste relativement peu de cibles irakiennes.

Telle est la situation qu'a dévoilée hier un porte-parole du ministère de la Défense, le commodore Larry Murray, au cours de la première réunion d'information militaire depuis le début de la grande offensive terrestre, samedi.

Durant cette période, a-t-il dit, les CF-18 ont effectué 40 missions air-sol contre des cibles militaires irakiennes comme des unités d'artillerie et des chars, au Koweït et dans le sud de l'Irak.

Par ailleurs, on ne rapportait aucune perte de vie ni équipement endommagé du côté des unités de combats canadiennes.

M. Murray a noté que le nombre des missions air-sol serait réduit, vu que les forces irakiennes étaient maintenant confinées dans un petit secteur.

Le commodore Murray a dit que le Canada ignorait quels dommages avaient été exactement causés par les bombes des CF-18.

Il a souligné que les pilotes canadiens n'avaient pas eu pour mission d'attaquer des militaires irakiens non armés mais, a-t-il ajouté, il est impossible pour un pilote de chasseur de deviner du haut des airs qui est armé et qui ne l'est pas.

Des autorités militaires au Qatar ont rapporté que les Canadiens bombardaient sans relâche la Garde républicaine de l'Irak, mais quand on a insisté auprès de M. Murray, il a visiblement pesé ses mots.

« Je n'ai pas d'informations précises à ce sujet... Nous avons confiance que nos appareils et nos pilotes ont obtenu certains résultats ».

Sur un autre plan, le commodore Murray a aussi indiqué que l'*Athabaskan* avait été le premier navire de guerre canadien participant à ce conflit à pénétrer dans les eaux dangereuses du nord du golfe Persique, au large du Koweït. Deux navires américains ont déjà subi des dommages, après avoir touché des mines dans ce secteur.

L'*Athabaskan* a en fait escorté le navire hôpital américain *Comfort*.

De plus, l'équipe chirurgicale du navire ravitailleur canadien *Protecteur* a été transférée sur le navire hôpital américain *Mercy* juste avant l'offensive terrestre et demeurera sur le *Mercy* jusqu'à nouvel ordre.

Le troisième navire canadien, le *Terra Nova*, effectue toujours sa mission d'escorte dans le centre du golfe.

Le commodore Murray a aussi rapporté qu'on achevait de mettre en place l'hôpital de campagne canadien et que trois salles opératoires sur quatre fonctionnaient jour et nuit.

Par ailleurs, les dernières propositions irakiennes pour mettre fin aux hostilités dans le Golfe sont inacceptables pour le Canada, ce qui signifie que les CF-18 continueront leurs missions de bombardement au-dessus du Koweït et du sud de l'Irak, tant que le besoin s'en fera sentir.

C'est ce qu'a indiqué hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, à sa sortie de la Chambre des communes.

Il faudra que l'Irak accepte toutes les résolutions des Nations unies pour que le Canada appuie un arrêt des combats, a-t-il précisé.

Hier matin, l'Irak a déposé une lettre auprès du Conseil de sécurité des Nations unies. M. Clark a indiqué que le Canada rejetait cette proposition, car elle supposait le rejet d'au moins trois résolutions de l'ONU.

Quelques heures plus tard, le représentant irakien retirait la première proposition de son pays pour la remplacer par une autre qui devait être examinée lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité. M. Clark en ignorait toujours le contenu en fin d'après-midi hier.

« La situation est confuse et, pour le moment, nous ne croyons pas qu'il y ait eu une réponse adéquate et autorisée de l'Irak aux conditions des Nations unies », a-t-il noté. Il a précisé que pour être complète, la proposition irakienne devait accepter la résolution du Conseil de sécurité lui demandant de renoncer à sa revendication du territoire koweïtien.

Plus de 70 % des gens d'affaires québécois favoriseraient la souveraineté-association

Rollande Parent

de la Presse Canadienne

LES GENS d'affaires québécois favorisent la souveraineté assortie d'une association économique avec le reste du Canada dans un proportion de 71,7 %, et ce, même si plus des deux tiers (68,7 %) reconnaissent qu'il y aura un prix à payer à court terme, démontre un sondage postal auquel ont participé 1090 dirigeants d'entreprises d'ici.

Plus encore, ils se prononcent à 79,8 % en faveur de la souveraineté quand ils sont interrogés sur leur choix personnel.

Le sondage en question a été mené pour les magazines *Affaires Plus* et *Report on Business*, du *Globe & Mail*, par le Groupe Léger et Léger à partir du 10 décembre jusqu'au 14 janvier dernier auprès d'un total de 3000 abonnés. De ce nombre, 1090 questionnaires ont été retournés par autant de gens d'affaires du Québec et 621 provenaient du reste du Canada.

Le sondage nous apprend que les gens d'affaires québécois ayant des liens d'affaires avec le reste du Ca-

nada croient majoritairement que la souveraineté n'aura pas d'impact sur la portion de leur chiffre d'affaires réalisé à l'extérieur du Québec.

En effet, chez les 51,7 % des répondants québécois qui disent entretenir des liens d'affaires avec le Canada, une majorité (56,8 %) juge que la souveraineté du Québec n'aurait aucun effet sur le chiffre d'affaires réalisé dans le reste du Canada.

Les 62,3 % des répondants du reste du Canada qui ont développé des liens d'affaires avec le Québec croient dans une proportion de 44,6 % que la souveraineté n'aura pas d'effet sur ces affaires.

En outre, les gens d'affaires d'ailleurs au Canada prévoient une diminution des activités avec le Québec dans une proportion de 47,6 %. Ce pourcentage est de 30,4 % chez les Québécois.

Par contre, on observe des perceptions diamétralement opposées quand les gens d'affaires se prononcent sur les conséquences qu'aura la souveraineté sur les économies québécoise et canadienne à long terme, sur les finances publiques du Québec, sur l'emploi, le commerce et le ni-

veau de vie.

Quelques chiffres suffisent à illustrer l'ampleur du fossé.

Le reste du Canada prévoit que la souveraineté aura des conséquences négatives à long terme sur l'économie québécoise (dans une proportion de 72,8 %) contre seulement 15,3 % au Québec.

Dans le reste du Canada, on prévoit que la souveraineté aura des conséquences négatives sur les finances publiques à 90,2 %, sur le commerce au Québec à 71,7 %, sur l'emploi au Québec à 83,9 %.

Au Québec, on s'attend à des effets négatifs sur les finances publiques à 27,7 %, sur le commerce au Québec à 25 %, sur l'emploi au Québec à 31,8 %.

Toutefois, les positions entre les gens d'affaires québécois et d'ailleurs au Canada se rapprochent quand les deux groupes se prononcent sur l'impact négatif à court terme de la souveraineté sur l'économie québécoise.

Les deux côtés sont majoritairement d'avis qu'il y aura des conséquences négatives. Chez les gens d'affaires québécois, 68,7 % pensent

ainsi et ce pourcentage grimpe à 88,1 % chez les autres.

Même si 76,1 % des gens d'affaires du reste du Canada s'opposent personnellement à la souveraineté du Québec et que près des deux tiers (63,4 %) croient que la souveraineté ne se réalisera pas, une majorité d'entre eux (55,4 %) joue franc-jeu et se dit prêt à ce que le Canada négocie avec le Québec une association économique.

Cette concession faite, les gens d'affaires du reste du Canada estiment que le Canada ne devrait pas se départir d'une part importante de ses pouvoirs, particulièrement en ce qui a trait aux relations internationales où 81,5 % s'y opposent et en matière d'immigration où 63,6 % se prononcent contre une telle délégation de pouvoirs.

Tout au plus, 30,1 % des gens d'affaires du reste du Canada sont d'accord pour un transfert de pouvoirs en matière de communication et de culture et 22,2 % en ce qui touche le développement régional.

Une tendance totalement inverse est observée chez les répondants québécois où 92,6 % réclament le pouvoir au chapitre du développement régional, 92,2 % en matière de communication et de culture. Plus de 80 % d'entre eux veulent que le Québec détiennent les pouvoirs sur la santé et le bien-être social, le travail et la main-d'oeuvre, l'énergie et les ressources, l'immigration et le revenu.

Advenant qu'une majorité de Québécois opte pour la souveraineté par voie référendaire, 61 % de gens d'affaires du reste du Canada ont d'avis que le gouvernement du Canada devrait reconnaître le nouveau statut politique du Québec.

Ils sont en faveur d'une même zone de libre-échange avec le Québec dans une proportion de 78,7 %, mais se montrent réticents à une monnaie commune puisque 52,3 % s'y opposent. Ils sont encore plus nombreux, soit un peu plus de 60 %, à ne pas vouloir partager la même armée et la même banque centrale.

Les gens d'affaires québécois et d'ailleurs au Canada s'entendent sur un point : ils s'opposent à l'établissement d'un parlement supra-national. Au Québec, cette idée est rejetée à 53,4 % et à 70,9 % dans le reste du Canada.

Le profil des répondants au sondage

Rollande Parent

de la Presse Canadienne

LES 1090 DIRIGEANTS d'entreprises du Québec et les 621 du reste du Canada qui ont répondu au sondage réalisé pour les magazines *Affaires Plus* et *Report On Business*, du *Globe and Mail*, présentent un profil différent quant à l'âge, le niveau de responsabilité et l'importance de leur chiffre d'affaires.

Les répondants du Québec sont plus jeunes, ont moins de responsabilités et gèrent des sommes moins importantes que les répondants du reste du Canada.

Les répondants québécois sont des hommes à 90 %, le tiers a entre 35 et 44 ans. Près des trois quarts (74 %) sont président ou propriétaire ou vice-président d'une entreprise. Plus des deux tiers (68,1 %) ont un chiffre d'affaires ne dépassant pas 5 millions \$.

Les répondants d'ailleurs au Canada sont des hommes à 93,6 %, le tiers a entre 45 et 54 ans. Ils sont président ou propriétaire ou vice-président à 88,1 %. Le tiers (33,8 %) a un chiffre d'affaires de plus de 200 millions \$ et dans le cas de 29,5 % le chiffre d'affaire se situe entre 21 millions \$ et 200 millions \$.

Interrogés sur l'impact possible de profils aussi différents sur les résul-

tats du sondage, le porte-parole Marcel Léger, du Groupe Léger et Léger qui a mené le sondage, s'est limité à dire que cette situation reflétait bien la structure économique différente des gens d'affaires du Québec par rapport à ceux du reste du Canada.

M. Léger a ajouté que les répondants québécois avaient été choisis chez les francophones et que les répondants ailleurs au pays l'avaient été uniquement chez les anglophones.

À cet égard, sur les 621 répondants du reste du Canada, 45 % sont de l'Ontario et un peu moins de 20 % habitent respectivement la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Quant à la différence des résultats du sondage Léger et Léger comparativement à ceux du sondage CROP rendu public la semaine dernière par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), M. Léger l'attribue à la méthodologie employée et au profil des répondants.

Le sondage auprès des membres du CPQ indiquait que près des deux tiers (64 %) des répondants favorisaient le maintien d'un fédéralisme nouveau qui reconnaîtrait une plus grande autonomie au Québec, tandis que l'autre tiers (31 %) appuie l'indépendance assortie d'une association économique avec le Canada.

Les deux tiers des répondants pré-

voient un impact négatif sur le développement économique du Québec dans les cinq années suivantes.

Selon M. Léger, les résultats du sondage du CPQ sont moins fiables du fait qu'il a été mené au téléphone alors que celui de son groupe l'a été par questionnaire acheminé directement aux abonnés des magazines *Affaires Plus* et *Report On Business*.

En outre, alors que le sondage du CPQ avait été mené auprès de 428 gens d'affaires, dont 320 avaient accepté de participer, celui d'*Affaires Plus* et de *Report On Business* avait été adressé à 3000 gens d'affaires, dont 1711 avaient répondu.

Pour M. Léger, l'échantillonage plus grand de son sondage permet une plus faible marge d'erreur.

M. Léger a également fait valoir qu'un certain nombre de gens d'affaires membres du CPQ travaillent au sein de grandes entreprises dont le siège social n'est pas nécessairement au Québec, mais souvent à Toronto.

Ce phénomène est moins présent au Québec où les petites et moyennes entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie, a-t-il dit.

Finalement, M. Léger a fait valoir que le sondage du CPQ utilisait une notion « qui n'existe pas », soit le fédéralisme nouveau avec plus d'autonomie pour le Québec.

Le PC québécois lutte pour sa survie politique

Lia Lévesque

de la Presse Canadienne

ENDETTE, sans chef et avec peu de membres, le Parti progressiste-conservateur du Québec a tenté de convaincre le directeur général des élections qu'il devrait quand même conserver son autorisation comme parti politique provincial.

Le Parti progressiste-conservateur du Québec — à ne pas confondre avec le Parti conservateur fédéral — n'a présenté qu'une douzaine de candidats à la dernière élection provinciale. Il a environ 240 000 \$ de dettes.

Le parti n'a pas non plus de chef. C'est d'ailleurs son président, Me Gaëtan Mathieu, et trois autres représentants qui se sont présentés hier à l'audition du directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté. Ceux-ci ont tenté d'expliquer pourquoi le parti devrait voir son autorisation maintenue.

Le Parti progressiste-conservateur du Québec se trouve en situation d'irrégularité face à certains articles de la loi électorale concernant le paiement de ses dettes et des intérêts.

Deux articles de la loi stipulent qu'un parti politique doit payer ses comptes et factures dans les six mois suivant leur réception. Il doit aussi payer les intérêts annuels dus sur ses emprunts.

Le directeur général des élections a déjà entendu à deux autres reprises le Parti progressiste-conservateur du Québec, en mars 1989 et juin 1990, pour les mêmes motifs.

M. Côté leur avait accordé un sursis. L'autorisation avait été maintenue, mais le parti devait remplir certaines conditions, selon un échéancier précis. Il n'a pu se rendre à toutes ces conditions et se retrouvait une troisième fois, hier, devant le directeur général des élections.

Essentiellement, le président du parti a expliqué que la conjoncture politique était bien difficile pour les tiers partis au Québec, à cause de la polarisation du débat entre deux grands partis.

Me Mathieu avoue avoir « très peu de membres » et n'avoir récolté que quelques milliers de votes, lors de la dernière élection provinciale. « Ce sont plus des partisans que des membres », a-t-il admis, en réponse à une question du directeur Côté.

Il soutient aussi que les créanciers du parti sont des supporters, des gens qui croient à la cause, « qui ne sont pas agressifs » et qui ne demandent pas même que l'autorisation leur soit retirée.

Le président a également souligné que son parti, endetté depuis un certain temps déjà, avait réussi à ne pas aggraver sa situation financière.

Il a aussi affirmé que le Parti progressiste-conservateur du Québec, sans chef politique, pourrait « procéder à la nomination d'un chef dans les 15 jours ou trois semaines à venir » pour se conformer aux exigences.

Dans ce contexte, il a demandé au directeur général des élections de maintenir son accréditation.

Le directeur Côté n'a pas tranché la question sur-le-champ. Il a toutefois noté que ces articles de loi sur le paiement des dettes avaient été voulus par le législateur pour une raison précise.

« Il faut que la confiance des électeurs dans les partis politiques continue à se maintenir de façon constante ».

M. Côté a également souligné « l'impact que doivent projeter les partis politiques, celle d'être les meilleurs administrateurs possibles ».

La décision du directeur général des élections devrait être connue dans deux ou trois semaines.

Immigration: la FTQ ne croit pas à une volonté réelle de livrer la marchandise

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), a endossé les principes de la politique du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, « parce qu'on ne peut pas être contre la vertu », mais elle a sérieusement mis en doute la volonté du gouvernement de livrer la marchandise.

Le secrétaire de la FTQ, Fernand Daoust, a certainement surpris, hier, les membres de la Commission parlementaire chargée de revoir la politique de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay, lorsqu'il a vigoureusement critiqué l'énoncé politique déposé par son ministère le 4 décembre dernier.

« Il est facile de s'entendre sur les grands principes », a souligné M. Daoust, mais nous devons émettre des réserves sur plusieurs composantes du document.

Dans son analyse, la FTQ a noté « la timidité gouvernementale face à une définition claire d'un projet de société québécoise à la fois ouvert aux nouveaux arrivants, mais aussi capable de sortir des sentiers battus du multiculturalisme canadien ».

Le document de la FTQ a critiqué la ministre et le gouvernement pour le peu d'engagement précis dans l'é-

noncé.

Par exemple, la FTQ s'est demandé pourquoi le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration n'a pas profité de l'occasion pour procéder à une évaluation globale de l'expérience des Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI).

« Il s'agit pourtant d'organismes, a expliqué M. Daoust, qui sont encore l'instrument privilégié par lequel on a voulu faciliter l'initiation des personnes immigrantes à notre langue nationale et à notre culture ».

Favorable au programme d'accès à l'égalité, la FTQ s'est demandé comment le gouvernement pouvait faire des promesses aux immigrants et immigrantes « quand on sait que ces programmes ne livrent pas encore la marchandise promise aux femmes ».

Le tableau n'est plus rose au chapitre de la francisation, selon cette centrale syndicale. Le mémoire de la FTQ a relevé que dans des entreprises possédant leur certificat de francisation « des reculs importants sont observés ».

« Par ailleurs, a ajouté M. Daoust, il y a une augmentation des exigences linguistiques faites aux travailleurs généralement en ce qui concerne la connaissance de l'anglais mais aussi, plus récemment, en ce qui concerne la connaissance d'autres langues ».

L'énoncé, selon le document de la FTQ, ne comporte pas suffisamment d'engagements quant aux moyens financiers qui seront consentis pour faciliter l'intégration des immigrants dans des milieux de travail francisés.

« L'énoncé de politique, a ajouté M. Daoust, escamote le nécessaire débat sur la politique culturelle québécoise et ce silence équivaut à prôner en pratique le maintien de la politique canadienne de multiculturalisme de Pierre Elliot Trudeau alors qu'il rêvait d'un Canada bilingue et multiculturel ».

La FTQ a précisé que le débat sur la place du multiculturalisme canadien dans notre politique culturelle québécoise doit être fait « ouvertement et pleinement ».

Sur fond d'approbation de principe, les critiques de la FTQ ont été nombreuses et diverses.

De son côté, le Conseil du statut de la femme a demandé au gouvernement de se pencher sur les problèmes vécus par les femmes immigrantes « considérées comme des personnes à charge » et exclut souvent des programmes de formation linguistique.

« Si l'ensemble des Québécoises sont souvent victimes de discrimination, a souligné Mme Lavigne, les femmes immigrantes, quant à elles, vivent des problèmes encore plus aigus ».

EN BREF...

Déchets dangereux

LA DEUXIÈME collecte de déchets domestiques dangereux de la CUM, tenue le 9 juin dernier, s'est encore soldée par une réussite. Le nombre de familles participantes a doublé, passant à 15 566, et plus de 212 tonnes de déchets ont été recueillis. Pas moins de 53 % des résidus récoltés, soit 54 304 litres de peinture et 17,6 tonnes d'huiles usées et de solvants feront l'objet de recyclage. Ces peintures recyclées seront en grande partie redistribuées aux 29 municipalités du territoire de la CUM.

Laval « garde » ses eaux usées

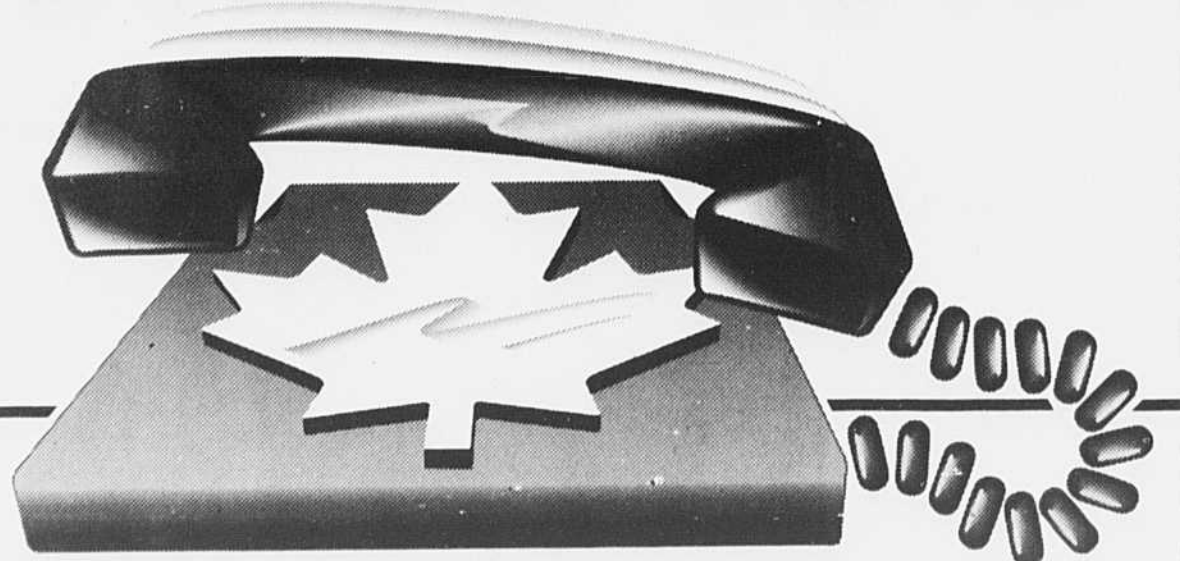
LA VILLE de Laval s'est rebutee hier contre la volonté réitérée de la CUM de vouloir traiter les eaux usées lavalloises à sa station d'épuration. À la suite d'un rapport de son service de l'environnement, le président de la commission de l'environnement de la CUM, Michel Leduc, a affirmé cette semaine que Québec sauverait 70 millions \$ en traitant les eaux usées de Laval à l'usine de la CUM. Au surplus, notait le rapport, le raccordement des eaux usées de Laval permettrait de rejeter les eaux polluées dans le Saint-Laurent plutôt que dans la rivière des Prairies, et de devancer leur traitement de trois ans. Le maire de Laval accuse en retour la CUM de tenter de s'arroger les pouvoirs de Québec en matière d'épuration des eaux. Laval continuera à réclamer sa propre usine à Québec, a insisté hier le maire Gilles Vaillancourt, afin d'obtenir une usine plus performante que celle de la CUM. Laval, affirme-t-il, ne doit pas être à la merci de la gestion et des tarifs imposés par la CUM, comme ce fut le cas en matière d'enfouissement des déchets.

INFO-BUDGET 1-800-267-6640

Pour toute question concernant le budget fédéral 1991, ou pour plus de renseignements, appelez sans frais.

Les malentendants pourront composer le 1-800-267-6650.

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada



Ottawa n'écarte plus d'emblée le recours au contrôle des prix et des salaires

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

TOUT EN AFFIRMANT que ce ne sera sans doute pas nécessaire, Ottawa n'écarte plus le recours à un programme de contrôle des prix et des salaires pour atteindre les objectifs en matière d'inflation sur lesquels repose sa stratégie budgétaire d'ici 1995.

Dans une entrevue avec LE DEVOIR, le président du Conseil du Trésor Gilles Loiselle a laissé entrevoir hier la porte à un tel programme si les mesures d'austérité annoncées cette semaine par son gouvernement n'ont pas l'effet d'entraînement escompté.

Il y a un an presque jour pour jour,

son gouvernement avait opposé une fin de non-recevoir catégorique à l'Association des manufacturiers canadiens qui avançait la suggestion d'un contrôle des prix et des salaires. Tandis que Michael Wilson l'avait exclu d'emblée, son collègue Loiselle avait manifesté peu d'intérêt pour une mesure dont il disait qu'elle aurait « un impact très artificiel sur l'économie ».

Mais hier aux Communes, le ministre des Finances s'est laissé aller à parler de « contrôles à l'inflation », avant de se reprendre et d'utiliser le mot « cibles ». Au lendemain du budget, les propos du ministre Loiselle étaient également plus nuancés. Tout en affirmant qu'il ne croit pas « qu'à ce moment-ci, ce soit nécessaire », le président du Conseil du

Trésor n'a pas voulu exclure cet ultime recours. « S'il y a d'autres mesures à prendre dans un an ou deux, on verra à ce moment-là, s'est-il contenté de répondre. Pour le moment, on prend des mesures qui nous paraissent appropriées, audacieuses, courageuses et difficiles. »

Mais les propos du ministre laissent peu de doute sur la ligne de conduite que privilégiera son gouvernement au cours des prochains exercices financiers. Ottawa ajustera au besoin pour atteindre ses objectifs financiers et pas l'inverse.

Les cibles que son gouvernement s'est fixées pour les prochains exercices financiers sont fermes, affirme en effet Gilles Loiselle, particulièrement celle de 93-94 pour abaisser le déficit à moins de 10 milliards \$ et cesser d'avoir à emprunter sur les marchés étrangers. « C'est la cible capitale qui doit être absolument maintenue », soutient-il.

Avec des plafonds de dépenses légitimés et l'obligation légale de verser les recettes imprévues de la TPS au règlement de la dette, Ottawa s'organise délibérément pour ne pas être tenté d'injecter dans un avenir prévisible d'argent dans l'économie. Tout repose sur les taux d'intérêt et, du même coup, sur les cibles de contrôle de l'inflation — la première est fixée à 3 % à la fin de 1992. « C'est le centre, c'est la clé du déclenchement... », dit-il.

Le gouvernement fédéral mise beaucoup sur l'effet d'entraînement de ses propres mesures. « On montre la voie, soutient Gilles Loiselle qui

précise : il faut donner certains signaux. »

Et il s'attend à ce que les provinces emboîtent le pas. « Elles ont compris qu'il n'y avait pas de fuite en avant possible. On entend parler, en Colombie-Britannique et ailleurs, de règlements qui sont très encourageants. Il y a des signaux qui sont envoyés qui sont très encourageants », affirme-t-il.

Mais il admet que les signaux des provinces sont loin d'être tous positifs ou clairs. Le premier budget du gouvernement néo-démocrate de l'Ontario, attendu plus tard cette année, fournira le premier indice réel de l'impact de la stratégie fédérale.

On ne peut pas s'attendre, convient le ministre fédéral, qu'un gouvernement néo-démocrate emboîte facilement le pas pendant une récession, à des mesures d'austérité gouvernementales et à un contrôle des salaires de la fonction publique. Et l'orientation que prendra l'Ontario à de bonnes chances d'être reproduite en Colombie-Britannique et en Saskatchewan où le NDP est aux portes du pouvoir. Que fera Ottawa si trois provinces, dont deux des plus riches, vont en sens inverse de son programme budgétaire ?

Gilles Loiselle préfère espérer que cela ne se produise pas : « Nous disons aux gens : voilà les choix que vous avez à faire, nous, nous faisons les nôtres. Nous invitons les gens à faire des choix en fonction de la réalité, avance-t-il en ajoutant : quand les néo-démocrates sont au pouvoir, ils deviennent plus réalistes. »

Le taux de réussite ne doit pas faire perdre de vue l'aide aux écoles en milieux défavorisés

Caroline Montpetit

LE PRÉSIDENT de la Fédération des enseignants et enseignantes des commissions scolaires du Québec, M. Luc Savard, a insisté hier sur la nécessité d'assister les écoles secondaires de milieux économiquement défavorisés, même si certaines de ces écoles ont obtenu des taux de réussite intéressants aux examens du ministère de l'Éducation de juin dernier.

Mardi, LE DEVOIR publiait un palmarès des écoles secondaires francophones de la Commission des écoles catholiques de Montréal, où la polyvalente Jeanne-Mance, la cinquième plus défavorisée de la CÉCM, arrivait deuxième quant à son taux de réussite (77 %) aux examens du ministère de 4ème et de 5ème secondaire, de juin 1990.

L'école Sophie-Barat, d'Ahnuntsic, arrivait pour sa part en première place, avec un taux de réussite de 78 %.

Selon M. Savard, le taux de réussite obtenu par école à la Commission des écoles catholiques de Montréal ne tient pas compte du nombre de décrocheurs et du nombre d'étudiants refusés en cours d'année aux examens du ministère à cause de notes insuffisantes.

« On ne connaît pas la politique de sélection des commissions scolaires pour l'admission aux examens. Des études ont démontré que 40 % des étudiants de niveau secondaire sor-

tent de l'école sans diplômes, ajoutent-ils. Ce taux d'échec et d'abandon a augmenté depuis que la note établie au ministère pour passer un examen a été haussée à 60 %. La note de passage requise décourage certains étudiants ».

Par ailleurs, à la CÉCM, on se réjouissait hier des taux de réussite obtenus par école aux examens du ministère de l'Éducation.

« En juin 1990, 91 % des élèves de la CÉCM ont été admis aux examens du ministère. La CÉCM réclame une note moyenne de passage de 60 % aux évaluations antérieures aux examens pour soumettre un étudiant à l'évaluation du ministère », explique Louise Richard, des relations publiques de la CÉCM.

Ce pourcentage ne tient cependant pas compte du nombre d'élèves qui ont complètement abandonné l'école en cours d'année.

M. Savard tient également à souligner que l'école Marie-Anne, fréquentée cette fois par des jeunes adultes rattracheurs, a obtenu le plus faible taux de réussite aux examens du ministère.

« Alors que ces jeunes adultes tentent de reprendre les études, la note de passage du ministère de l'Éducation les déclassait complètement. La polyvalente Saint-Henri, la deuxième plus défavorisée de la CÉCM, a obtenu un taux de réussite de 60 %. Il est donc important de soutenir les écoles défavorisées dans leurs efforts de normalisation », conclut-il.

Pas question de ventes de cigarettes à Kahnawake

Caroline Montpetit

LES QUELQUE trente commerces de cigarettes hors-taxes de la réserve Kahnawake, fermés depuis le début de la crise amérindienne de l'été dernier, n'ouvriront pas leurs portes aux fumeurs, malgré la farineuse hausse de taxe sur le tabac annoncée mardi par le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson.

À partir d'hier, selon les modalités du budget Wilson, le prix de chaque cigarette a augmenté de trois cents à travers le pays.

Les stands de Kahawake, opérés par des commerçants mohawks qui bénéficient d'une exemption de taxes fédérales, ont été fermés par la communauté au moment où l'accès aux routes 132 et 138 fut bloqué à la circulation des voitures par les barricades élevées sur le pont Mercier, le 11 juillet dernier.

Gênés par les patrouilles fréquentes de la Sûreté du Québec sur ces routes, les propriétaires des stands n'ont pas rouvert leurs commerces, une fois le pont Mercier libéré de ses

barricades.

« Aucun d'entre eux n'a rouvert ses portes depuis le mois de juillet. Compte tenu de l'état déplorable de nos relations avec les policiers de la Sûreté du Québec, il n'est absolument pas question de reprendre ce commerce pour l'instant. Le Conseil de bande et la communauté de Kahnawake travaillent présentement à la création de nouvelles ressources économiques pour la communauté », explique Bud Morris, directeur du comité exécutif du Conseil de bande de Kahnawake.

Le Conseil de bande de Kahnawake n'a pu quantifier l'apport économique de la vente de ces cigarettes pour la communauté.

Par ailleurs, selon M. Morris, la fermeture de ces commerces de cigarettes a largement contribué à la hausse du taux de chômage sur la réserve, qui atteignait 50 % au début de l'hiver.

M. Morris n'a pas voulu commenter davantage le budget fédéral de M. Wilson. Il en analysera les tenants et les aboutissants dans les jours à venir.

Lise Bissonnette co-présidera une fondation pour la promotion de l'excellence journalistique

TORONTO (PC) — La directrice du DEVOIR Lise Bissonnette, conjointement avec l'annonceur du réseau anglais de Radio-Canada Knowlton Nash, présidera la nouvelle Fondation pour le journalisme canadien, vouée à la promotion de l'excellence dans les salles de nouvelles du pays.

Ce mandat, la fondation compte l'accomplir notamment au moyen de l'attribution de prix aux auteurs d'enquêtes ou de reportages de premier ordre.

Pas question pour le nouvel organisme de se mettre à surveiller le travail des journalistes, comme le font déjà quelques conseils de presse, chargés de parer aux problèmes d'éthique en exerçant des pressions morales, principalement.

La fondation entend plutôt contribuer à relever le professionnalisme du journalisme pratiqué au pays en décernant des prix qui, espère-t-elle, jouiront éventuellement d'un statut comparable à celui des fameux prix Pulitzer aux États-Unis, comme l'expliquait récemment son directeur, M. Bill Wilton.

D'une façon générale, les médias canadiens remplissent bien leur fonction, qui est d'informer leurs lecteurs, mais l'octroi de prix prestigieux reconnaissant les contributions supérieures de membres de la profession journalistique inciterait les médias à améliorer leur performance et à favoriser l'excellence dans leur domaine, estime M. Wilton.

Les prix de la fondation seraient distribués selon quatre catégories : journaux, périodiques, radio et télévision. Selon Mme Bissonnette, ces prix seraient plus importants mais moins nombreux que les distinctions qui existent déjà, comme celles qui sont décernées annuellement dans le cadre du Concours canadien de journalisme, institué par le Toronto Press Club, ou dans l'industrie de la radiodiffusion, dans des catégories allant du reportage à la critique en passant par les sports et le journa-

lisme d'enquête.

Comme la fondation est encore à l'état embryonnaire, on ne sait pas encore quelle orientation elle adoptera. Sera-t-elle axée davantage vers les jeunes journalistes, ou les journalistes chevronnés, par exemple ? Chose certaine, ce ne sera pas une organisation à tendance de droite qui tenterait de faire mousser sa vision corporatiste du monde, ni un mouvement de surveillance des médias, assurant Mme Bissonnette.

L'autre coprésident, M. Knowlton Nash, a indiqué que la fondation devrait être pleinement opérationnelle à compter de l'an prochain. « Nous en sommes encore à préciser certains points, comme la mise en place d'un programme destiné à recueillir les fonds requis pour le financement », déclarait M. Nash en entrevue. La plupart des projets et des prix devraient être prêts pour 1992.

Il reste encore à fixer les sommes qui seront accordées aux lauréats des prix, et les deux présidents entendent s'assurer que les intérêts des francophones et des anglophones, autant que ceux des diverses régions du pays, seront représentés aux instances décisionnelles de la fondation. Le conseil d'administration de la fondation compte déjà parmi ses membres des cadres des milieux de l'information et des affaires — notamment le Montréalais Pierre Desmarais, d'Unimédia, et le président de la Presse Canadienne Keith Kincaid — et on espère recruter des représentants d'autres secteurs, comme les syndicats.

La fondation est un rejeton du Niagara Institute, organisation à but non lucratif installée à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Après avoir, depuis 20 ans, encouragé l'excellence dans divers secteurs d'activité, ses membres, surtout des gens d'affaires, ont décidé de s'attaquer à la promotion de l'excellence dans les milieux de l'information.

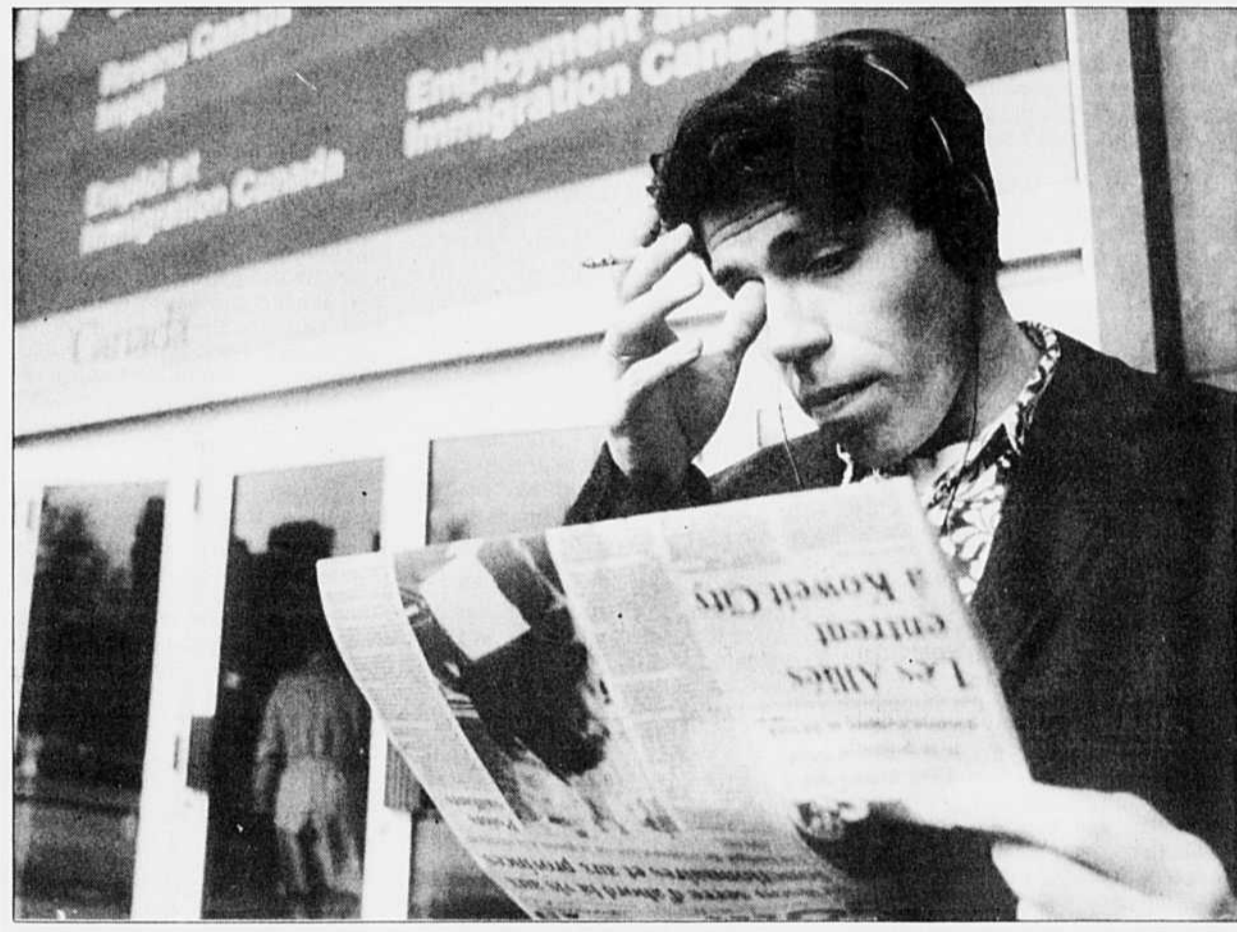


PHOTO JACQUES NADEAU

Double choc

Cigarette à la main, Michel Ares, de Revenu Canada, prend connaissance d'un budget qui le pénalise à la fois comme fumeur et comme fonctionnaire.

Parizeau prévoit devoir calmer les financiers américains jusqu'au jour du vote référendaire

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

NEW YORK — Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau a poursuivi hier son travail de lobbying qui consiste à expliquer la position du Québec et à réclamer un pacte de non-ingérence des milieux politique et des affaires américains dans le débat sur l'avenir du Québec.

La menace d'interventions américaines inopinées en plein campagne référendaire planera jusqu'au jour du vote sur l'avenir du Québec, admet M. Parizeau. « Il y en aura toujours, c'est plutôt une question de volume », a-t-il dit en entrevue à l'issue de sa visite de deux jours à New York.

Certes, « il n'est pas logique » de s'attendre à ce que les courtiers de Wall Street applaudissent à la souveraineté du Québec, qu'ils deviennent des « croisés » de l'indépendance. Tout au plus souhaite-t-il limiter leurs commentaires, qui pourraient avoir des effets dévastateurs sur l'opinion.

Cette sorte d'épée de Damoclès qui plane sur la tête des leaders financiers new-yorkais a été illustrée de bien curieuse façon pendant le séjour de M. Parizeau à New York. D'abord, a-t-on appris, la maison de courtage First Boston a produit précipitamment lundi une version édulcorée d'une analyse plutôt pessimiste sur l'humeur des investisseurs étrangers à l'endroit du Canada le jour même où une fuite faisait la « une » des journaux du Québec. Puis, sur le terrain, les convives new-yorkais, normalement les plus loquaces du continent, semblaient muselés par leur portefeuille quand ils étaient abordés par des journalistes.

Le président du PQ explique sa stratégie qui, dit-il, a porté fruit jusqu'à présent. « Il s'agit de faire en sorte que, dans la mesure où ces gens-là savent que ça (l'indépendance) va se faire, qu'ils prennent ça calmement. C'est de ça dont on parle. Il faut simplement qu'ils comprennent que ça s'en vient, qu'ils ne s'excitent pas et qu'ils limitent les déclarations ». Mais comment le PQ

réagira-t-il à des propos pessimistes sur l'avenir d'un Québec souverain ? « Par des gestes concrets », répond M. Parizeau comme l'émission d'actions à des taux avantageux.

Publiquement comme privé, le chef du PQ soutient que la création de deux États indépendants à la frontière septentrionale américaine ne constituerait pas en soi « un changement plus important » pour Wall Street que l'élection du Parti québécois en 1976. C'est le sens de l'intervention qu'il a dit avoir faite hier matin à la trentaine d'invités réunies à huis clos à l'America's Society. C'est le même message qu'il entend ré-

péter aux États-Unis au cours de prochaines visites, qui se multiplieront au fur et à mesure que se rapprochera l'échéance référendaire.

Lui aussi pressé par le temps comme tous les Américains qui se sont défilés devant les micros tendus de la presse, M. George Jaeger, ancien consul général des États-Unis à Québec, a dit, un peu mal à l'aise : « On se reparlera une prochaine fois. Il faut laisser l'occasion à M. Parizeau de s'exprimer. Vous savez les choses ont bien changé », a ajouté le directeur de la firme Edward Aycoth en parlant de la perception du Québec sur Wall Street.

Jean Chrétien serait de retour dans deux semaines

OTTAWA (PC) — Le leader des libéraux aux Communes, Mme Sheila Copps, a annoncé, hier, que le chef de l'opposition, M. Jean Chrétien, sera de retour au travail dans deux semaines.

Lundi, M. Chrétien a subi l'ablation d'un nodule bénin, au Centre médical de la Défense nationale.

« Il se trouve encore aux soins intensifs, a signalé Mme Copps, et il lui est interdit de regarder la télévision ou de lire les journaux. Mais il veut tout savoir sur le budget (du ministre Michael Wilson). »

Mme Copps a ajouté : « Tout le monde est rassuré, parce que tous les tests sont très bons et il n'y a aucun signe de cancer. »

Le major Gregory Forestell,

porte-parole de l'hôpital, a signalé pour sa part que M. Chrétien se rétablissait « comme prévu ». Il obtiendra probablement son congé au cours du week-end ou au début de la semaine prochaine.

« La décision (de le libérer d'hôpital) va être prise à ce sujet un peu plus tard, a précisé le major Forestell. Cela va dépendre de son état. Actuellement, tout va bien. C'est un bon patient. »

DUVET EXXA 99\$ MANTEAUX incluses
550 PRÉSIDENT KENNEDY 843-6248
ST. JEAN 1 PLACE DU MARCHÉ

REER
PLACEMENTS GARANTIS

10,25%

Échéance juillet 1994
Intérêt annuel

Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

* Les taux peuvent varier sans préavis.

VOLVO VOLVO VOLVO

EN VEDETTE!
VOLVO 940

499\$ / MOIS*

Location-bail 36 mois, 6 000\$ comptant, taxes en sus

LOCATION — VENTE — SERVICE

737-6666
5055, rue Paré (à l'est de Décarie)

up-town
VOLVO

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ 100 millions \$

son homologue fédéral, M. Beatty, a annoncé la semaine dernière un programme de 136 millions \$ pour lutter contre la violence conjugale au Canada. Or, cela vient faire double emploi avec ce que fait le Québec. Il aurait été préférable d'agir conjointement au lieu de créer une autre structure. On n'annonce pas de nouveaux programmes quand on n'en a pas les moyens. Le pouvoir de dépenser du fédéral, presque illimité, cause beaucoup « d'emmerdes », lance le ministre. Il faut une réforme majeure et mettre un terme aux structures en douce que ni le Québec ni le Canada n'ont plus les moyens de se payer.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation relève aussi l'incapacité d'Ottawa de régler ses propres problèmes autrement qu'en en transférant une partie aux provinces. Le gouvernement fédéral est presque en banqueroute, dit M. Michel Pagé aux reporters, et il est incapable de contrôler son déficit.

Quelques heures plus tard, M. Guy d'Anjou, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques (FCSQC), a déclaré que « les commissions scolaires n'accepteront aucune coupure ou compression budgétaire ». Réagissant à la rumeur, véhiculée par la radio de Radio-Canada et non démentie par le ministre, que des coupures de 100 millions \$ affecteront le réseau primaire et secondaire public, M. d'Anjou dit qu'il ne sert à rien de gratter les fonds de tiroirs. « Il ne reste plus rien, après 10 ans de compressions, on a atteint le fond du baril ». On ne peut sous-financer l'éducation sans mettre en péril le développement économique du Québec. Près du tiers de la population québécoise est analphabète fonctionnelle et il y a un urgent besoin de former de la main-d'œuvre qualifiée.

M. d'Anjou note que, en dépit de l'augmentation des taxes scolaires, plus de 60 % des commissions scolaires sont déficitaires. Il y a des limites à taxer la population ou à dégraisser sur le dos des élèves. Le gouvernement devrait couper ailleurs, peut-être dans les subventions aux entreprises.

Les commissions scolaires se proposent d'en discuter demain avec M. Pagé, à la faveur d'une réunion de la commission nationale de financement. D'autant que, en même temps qu'il veut couper 100 millions d'un côté, le ministre annoncera demain des investissements majeurs dans l'amélioration du parc immobilier scolaire. M. d'Anjou veut lui rappeler la théorie des vases communicants, la main gauche ne pouvant ignorer ce que fait la main droite.

D'un autre côté, la Fédération des enseignants de commissions scolaires (FECS-CEQ) est inquiète des rumeurs de compressions budgétaires pour l'éducation des adultes. Le président, M. Luc Savard, note que la conjoncture commande davantage des investissements majeurs que des coupures, en raison des besoins accrus de la main-d'œuvre et de la nécessité de réinvestir en éducation. De fait, selon l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), trois programmes de soutien à l'éducation populaire sont menacés de coupures, pour près de 18 millions \$.

C'est par ailleurs pour près de 500 millions \$ que le Québec veut transférer en responsabilités « locales » aux municipalités.

Au total, selon les informations qui circulent, c'est environ un milliard \$ que le gouvernement veut comprimer pour l'exercice financier qui vient. En fait, il veut réduire de 3 à 2

milliards \$ les hausses automatiques des programmes et services en cours, selon ce qu'a déjà dit le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson. Mais c'était avant le budget Wilson qui, estime le ministre des Finances, M. Gérard-D. Levesque, crée un « trou » supplémentaire de 153 millions \$ dans les prévisions de 1991-92.

Déjà, en raison de la récession et de la crise amérindienne, l'aide sociale a été augmentée de quelque 300 millions \$, le déficit annuel de 230 millions \$, pour un total qui frise à nouveau les 2 milliards \$, et les emprunts ont été augmentés de 440 millions \$. Pour compliquer la situation, la révision des programmes gouvernementaux n'aurait identifié que 80 millions \$ de compressions possibles, au lieu des 400 millions \$ escomptés.

Finalement, toujours au sujet du budget Wilson, la fonction publique québécoise craint l'effet d'entraînement. En particulier, le plafonnement à 3 % des augmentations salariales pour les trois prochaines années à Ottawa suscite déjà la grogne parmi les employés de l'État québécois, selon un communiqué du président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy. Chaque fois qu'il y a une récession, que l'économie va mal, ce sont les employés de l'État et les autres travailleurs que l'on vise en premier. La qualité des services en prendra un coup, craint le SFPQ, avec le désengagement graduel de l'État.

◆ STRSM

première vue, mais qui représentera des déboursés fort importants pour les municipalités disposant de budgets réduits. À Saint-Hubert seulement, les élus devront mettre la main sur 400 000 \$ pour combler le manque à gagner.

En ce qui a trait aux services policiers, trois des quatre MRC de la Rive-Sud seront particulièrement frappées : Lajemmerais, Vallée du Richelieu et Roussillon. Une facture de 2,9 millions \$. Un peu moins de la moitié revenant à la MRC de Lajemmerais, qui regroupe quatre municipalités faisant appel à la Sûreté du Québec pour assurer la protection de leur territoire.

L'abolition de la taxe d'amusement, elle, fera perdre 400 000 \$ aux MRC, Longueuil et Greenfield Park subissant une perte de 100 000 \$ chacune.

Enfin, l'élimination de la contribution financière du gouvernement du Québec sur la valeur des immeubles scolaires au niveau primaire et secondaire viendra soustraire aux municipalités de la Rive-Sud 6,3 millions \$, la moitié provenant de la MRC de Champlain.

Inquiet, en colère aussi, le maire Ferland demande donc une nouvelle fois au ministre Ryan de s'asseoir avec les représentants du monde municipal pour revoir le tout.

Selon lui, seule une discussion en profondeur sur un nouveau partage des responsabilités et des sources de revenus pourra permettre de déboucher l'impasse dans laquelle le gouvernement plonge les municipalités. Placés devant un fait accompli, les maires de la Rive-Sud qualifient d'arbitraire, d'injuste et d'inapplicable la réforme du ministre. Ils le répètent depuis des mois et ils le répèteront encore une fois aujourd'hui lorsque le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Ralph Mercier, rencontrera M. Ryan.

Ce dernier a déjà indiqué à plusieurs reprises que ses discussions avec les maires seraient terminées avant le prochain budget Levesque. Or, un délai aussi court n'augure rien de bon pour les maires, d'autant plus que Québec vient d'apprendre que tous ses efforts pour contrôler son déficit devront être maintenus pour absorber le manque à gagner de 700 millions \$ qu'il subira d'ici 94 en raison des compressions budgétaires annoncées mardi dans le budget fédéral.

Dans les circonstances, et malgré

la menace de leur président Ralph Mercier de faire appel directement à la population pour stopper le projet du gouvernement, plusieurs maires croient maintenant que si aucun progrès n'est réalisé d'ici avril, rien de plus ne pourra être fait pour empêcher Québec d'aller de l'avant.

« C'est le gouvernement qui décide, explique Roger Ferland. Je sais qu'on a déjà vu dans le passé des gouvernements faire marche arrière à la suite de manifestations ou de pressions importantes. Mais j'ai du mal à imaginer les maires se regroupant pour aller parader avec des pancartes devant le Parlement. Ce n'est pas tellement notre style et, pour être franc, on a autre chose à faire ».

« Légèrement, conclut-il, le gouvernement peut faire ce qu'il veut, incluant refuser de nous consulter avant de nous refiler une facture de 447 millions \$. Nous, ce qu'on demande, c'est de voir le ministre pour lui demander s'il a une idée des conséquences du geste qu'il s'approprie à poser ».

◆ Ottawa

rent, affirme le ministre. Ça pose un problème politique, néanmoins, c'est ça la réalité, on a hérité de programmes où les structures fiscales et financières étaient différentes. Il faut s'assoier et les regarder ».

L'opposition, le Bloc québécois y compris, ont tous accusé à leur manière hier le gouvernement fédéral de réduire irrémédiablement les enjeux du fédéralisme avec ses mesures d'austérité.

« Un budget anti-Québec, anti-provinces », a dénoncé le chef-adjoint des libéraux Sheila Copps, tandis qu'Audrey McLaughlin, du NPD, soutient qu'on « ne peut pas parler sérieusement d'unité quand on ne fait rien pour l'environnement et qu'on s'attaque à l'assurance-maladie ». Ce sont à son avis deux piliers majeurs d'intervention sociale de l'État fédéral qui sont ébranlés par le budget.

« Le nouveau fédéralisme qu'il nous fait miroiter, c'est ça ? », a demandé de son côté Lucien Bouchard. La facture aux provinces, la décision à Ottawa ».

Le président du Conseil du Trésor admet que le contexte budgétaire actuel n'aidera pas le débat national. « Ça peut être un facteur, engendrer certaines frustrations que je reconnais, déclare Gilles Loiselle. Je ne pense pas que le Québec doive prendre des décisions radicales sur la base de transferts », proteste-t-il cependant. Ce serait, selon lui, « un peu malheureux » de prendre des choix politiques majeurs sur cette base.

Aujourd'hui, le gouvernement dévoile la liste des programmes qui souffriront de son régime d'austérité. L'opposition parle déjà d'un nouveau coup de sonde contre les institutions nationales.

À part les autochtones, dont les programmes ont été mis à l'abri du régime d'austérité de cette année, plusieurs groupes vont sentir passer la hache fédérale, confirme le ministre Loiselle. « On ne peut pas protéger tout le monde », déclare-t-il. Les minorités de langues officielles notamment n'ont pas réussi hier à obtenir la garantie que leurs budgets ne seront pas amputés par Ottawa.

En plus de comprimer ses programmes en 91-92, Ottawa va soustraire 75 millions \$ en subventions à des organismes de pression.

◆ Masse

plouvoir les largesses sur sa province. « Ce n'est pas parce que la température a monté au sujet de l'institut que le projet est reporté », insiste cependant le ministre.

Mais si Marcel Masse refuse de lire dans le budget Wilson une réprimande publique, le son de cloche de ses pairs est bien différent.

Mardi après-midi, les députés conservateurs ont applaudi à tout rompre quand Michael Wilson a communiqué aux Communes la décision de reporter le projet d'institut. Et hier, pendant les 20 minutes qu'il a passées à s'expliquer avec les journalistes, à l'entrée, bon nombre de ses collègues ne se sont pas gênés pour afficher au passage un sourire particulièrement narquois.

Aux Communes, l'opposition libérale s'est mise de la partie pour railer le ministre des Communications. « Est-ce que le ministre est content d'être le Marcel Masse de l'environnement ? », a lancé à ce sujet le libéral Paul Martin à Robert de Cotrel.

Même s'il défendait toujours vi-

goureusement l'institut la veille même du budget, Marcel Masse jure que l'annonce de mardi ne l'a pas pris par surprise. « J'ai répondu aux questions parce que la décision n'était pas d'annuler l'institut, simplement de le reporter », explique le ministre.

Selon Marcel Masse, la décision de suspendre la mise en chantier de l'institut a été prise au milieu de la semaine dernière, soit une semaine seulement après l'annonce officielle du projet.

Le feu vert à sa mise en chantier avait pourtant été entériné, affirme-t-il, « au cours de trois ou quatre réunions du cabinet » et aussi récemment que le mois dernier.

Trois autres projets de nature culturelle n'ont pas été retenus dans le budget de mardi. Le gouvernement fédéral a retiré sa contribution à l'aménagement d'une salle d'opéra à Toronto, une décision qui suit de quatre mois une décision dans le même sens du gouvernement de l'Ontario. En plus, l'aide financière pour des salles de concert à Edmonton et Montréal a été reportée à l'an prochain.

◆ Guerre

des hostilités, ajoutant que leur levée dépendrait de la résolution d'une longue liste de problèmes.

Si l'on en croit le *Los Angeles Times* d'hier, l'administration Bush espère provoquer un coup d'État en Irak en maintenant des sanctions économiques contre ce pays.

Le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz avait fait parvenir dans la journée au secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, une lettre disant que Bagdad était prêt à accepter les deux résolutions déclarant l'annexion du Koweït nulle et non avenue et exigeant le versement par Bagdad de réparations de guerre à l'émirat en échange d'un cessez-le-feu.

Il ajoutait que l'acceptation de ces résolutions rendaient caduques les autres sur les sanctions commerciales et le blocus aérien et naval du territoire irakien.

Les États-Unis et leurs alliés ont vite fait de voir dans cette formulation une nouvelle condition posée par l'Irak.

L'ambassadeur d'Union soviétique à l'ONU Youli Vorontsov a « fortement recommandé » à l'Irak d'annoncer « le plus tôt possible » qu'il se conforme aux 12 résolutions du Conseil de sécurité pour que ce dernier « puisse s'occuper d'arranger un cessez-le-feu immédiat et arrêter le bain de sang ».

« La question du cessez-le-feu est la plus importante », a souligné M. Vorontsov, interrogé dans les couloirs de l'ONU à l'issue de la réunion de consultations du Conseil de sécurité. Cependant, a ajouté l'ambassadeur, « nous n'avons toujours pas reçu une confirmation formelle du gouvernement irakien qu'il souscrit aux 12 résolutions ».

« Nous avons toujours l'espoir de recevoir ce mot de Bagdad à n'importe quel moment, mais nous ne l'avons toujours pas reçu », a dit M. Vorontsov.

À Ryad, le général Norman Schwarzkopf, commandant en chef des forces coalisées, a déclaré que les forces alliées avaient détruit ou capturé 3008 chars ennemis et coupé toute retraite aux forces irakiennes.

Évoquant pour la première fois la stratégie des Alliés, le général a déclaré qu'ils avaient réussi à leur faire croire qu'une vaste opération amphibie était envisagée au Koweït.

Les Alliés avaient à l'origine déployé leurs forces directement face au Koweït pour donner à penser aux Irakiens que l'assaut principal viendrait de là.

Dès que les forces aériennes ont été neutralisées et n'ont plus été en mesure d'observer les unités alliées, celles-ci ont été déplacées en direction de l'ouest d'où elles ont pu lancer des manœuvres de contournement des défenses irakiennes dans le sud du Koweït.

Le général a précisé qu'au total les Alliés avaient détruit ou rendu inopérantes 29 divisions irakiennes, fait 50 000 prisonniers et que l'aviation avait eu une excellente journée mardi en détruisant des rampes de lancement de missiles Scud dans l'ouest de l'Irak.

Selon des témoins, Bagdad a été ébranlé hier soir par des bombardements alliés parmi les plus intenses que la ville ait connus depuis le début de la guerre du Golfe.

Au Koweït, le drapeau koweïtien flotte à nouveau sur la capitale et les

soldats alliés ont fait hier une entrée triomphale dans la ville, au milieu d'une foule qui laissait éclater sa joie et son soulagement.

Des dizaines de milliers de soldats irakiens stationnés au Koweït ont battu en retraite dans le plus grand désordre, abandonnant leurs armes, leurs blindés et même leurs casques.

Les forces américaines ont atteint l'Euphrate et les 150 000 hommes de huit divisions de la Garde républicaine de Saddam Hussein, la dernière ligne de défense irakienne juste au nord du Koweït, ont virtuellement pris au piège, a déclaré le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées françaises.

Aux yeux des Alliés, Saddam Hussein tente désormais de sauver ce qui reste de cette troupe d'élite, principal soutien de son régime, qui bat en retraite sur Bassorah et cherche à traverser l'Euphrate pour se mettre à l'abri.

Selon un responsable du Pentagone, une violente bataille a été engagée dans l'après-midi à l'ouest de Bassorah, la deuxième ville d'Irak, entre 250 chars américains et 200 blindés de la Garde républicaine. Cette bataille n'est sans doute qu'un « combat d'arrière-garde » pour couvrir la retraite irakienne, a estimé un officier supérieur de l'OTAN.

Dans la soirée, l'aviation américaine continuait de bombarder des colonnes irakiennes en train d'opérer un exode massif vers Bassorah.

Hier, hormis quelques poches isolées de résistance, la libération de tout le Koweït était « presque achevée », a affirmé le président américain, selon lequel la guerre contre l'Irak est presque finie.

Washington a annoncé que son nouvel ambassadeur au Koweït pourrait prendre ses fonctions dès aujourd'hui. Londres a annoncé le retour imminent de son représentant au Koweït et Paris a nommé un nouvel ambassadeur chargé de se rendre dans l'émirat libéré dès que possible.

C'est dans ce contexte que l'ambassadeur irakien à l'ONU, M. Abdul Amir Al Anbari, a annoncé l'acceptation conditionnelle par son pays des 12 résolutions de l'ONU.

Washington a aussitôt exprimé sa méfiance, et rendu publique une lettre du ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz à l'ONU qui, selon la Maison-Blanche, « rejette spécifiquement » les trois résolutions (661, 665, 670) sur les sanctions à l'encontre de l'Irak.

Un cessez-le-feu « doit intervenir après et non avant l'acceptation par M. Saddam Hussein des 12 résolutions », avait pour sa part rappelé dans la journée le président français François Mitterrand.

Selon les derniers bilans officiels, les pertes alliées restent minimes depuis le début de l'offensive terrestre : 28 morts américains, 14 Britanniques — dont neuf tués mardi par

méprise par un avion anti-chars américain —, 13 parmi les forces arabes et islamiques, et deux Français tués par des mines.

Aucun bilan des victimes irakiennes n'a été communiqué.

L'avancée plus rapide que prévue de la coalition a relancé les spéculations sur une éventuelle percée en direction de Bagdad, avec en filigrane le renversement possible de Saddam Hussein.

Le président Mitterrand a toutefois tenu à souligner hier qu'il « n'est pas question d'aller à Bagdad, et que le champ de bataille actuel, c'est le Koweït et la zone attenante ».

28 février

par la PC et l'AP

1990: les pompiers réussissent à maîtriser un incendie qui s'est déclaré 16 jours plus tôt dans un dépôt de pneus à Hagersville, en Ontario.

1988: fin des Jeux olympiques de Calgary: le Canada y a gagné deux médailles d'argent et trois de bronze.

1987: Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Forces armées révolutionnaires libanaises, inculpé de complicité dans deux assassinats de diplomates à Paris, est condamné à la réclusion à perpétuité.

1986: Olof Palme, premier ministre social-démocrate suédois, est assassiné dans le centre de Stockholm.

1985: des militants de l'IRA attaquent au mortier un commissariat à Newry (Irlande du Nord): neuf morts, dont huit policiers et un civil.

1984: l'ancien président camerounais Ahmadou Ahidjo est condamné à mort par contumace pour complot contre le régime de son successeur, Paul Biya.

1975: une rame du métro de Londres percute le fond d'un tunnel: 37 morts.

1974: les États-Unis et l'Égypte renouent des relations diplomatiques, rompues sept ans plus tôt.

1973: quatre cents Indiens américains occupent Wounded Knee, au Dakota du Sud, et prennent des otages pour amener le pouvoir fédéral à engager des négociations sur leurs revendications.

1962: Washington annonce que de nouveaux essais nucléaires dans l'atmosphère vont avoir lieu près de l'île Johnston, dans le Pacifique.

1869: mort du poète français Alphonse de Lamartine, né en 1790.

Il s'agit d'un 28 février: le peintre Raphaël (Raffaello Sanzio ou Santi, dit) (1483-1520); l'écrivain français Michel Eyquem de Montaigne (1533-1592); le danseur russe Vladimir Nijinski (1890-1950); l'actrice et chanteuse française Odette Laure (1917-).

ON PEUT VAINCRE LE CANCER ENSEMBLE



SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER / CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondée en 1892

55 St Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Télex: 05 268556
Fax: (514) 945-7874
Tel: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY
OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA

XEROX 5090 - 9900 - CANON LASER

TOUTES LES PHOTOCOPIES

...ET LES IMPRIMÉS
ULTRA-RAPIDE
PRIX AVANTAGEUX

OUVREZ UN COMPTE COURANT

SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal

NOIR - COULEUR
GRANDS FORMATS

SEMAINE: 8h30 à 20h00 • SAMEDI: 10h30 à 16h00
385-9400

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

Annonces classées..... (514) 286-1200

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514..... 1-800-361-6059
Indicateur 418..... 1-800-463-4747
Indicateur 819..... 1-800-361-5699
Indicateur 613..... 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

De 8h30 à 16h00

LE DEVOIR ET Ciel 98.3

Écoutez Ciel, lisez le Devoir et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de CHINE!

TIRAGE LE 29 MARS 1991

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3


Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone résidence: _____ Téléphone bureau: _____
Mots passeport: _____ Date de diffusion: _____

exotik AIR CHINA OFFICE NATIONAL DE TOURISME DE CHINE

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, jeudi 28 février 1991

Le seul concessionnaire exclusif



VOLVO
à Montréal
up-town

5055 rue Paré, Montréal, Québec H4P 1P4 - Tél.: (514) 737-6666

La Banque du Canada se veut plus transparente sans déroger à sa politique

Manon Cornellier
de la Presse Canadienne

OTTAWA — En établissant des cibles en matière d'inflation, la Banque du Canada ne fait que rendre plus transparente sa politique traditionnelle de lutte contre l'inflation.

C'est ce qu'a soutenu hier le gouverneur de la banque centrale, M. John Crow, lors d'une de ses rares conférences de presse.

« Ce n'est que de la bonne vieille politique monétaire », a-t-il dit en parlant de ces cibles rendues publiques mardi lors du dépôt du budget. Mais il a rapidement reconnu que l'identification de cibles précises mettait son organisation sur la sellette.

« Cela mettra les choses en évidence », a-t-il dit, après avoir reconnu que son institution pourrait être plus facilement pointée du doigt si elle n'atteignait pas ses objectifs.

Jusqu'à présent, M. Crow avait toujours défendu une politique de stabilité des prix qu'il tentait d'obtenir en bougeant les taux d'intérêt. Mais le gouverneur avait toujours résisté, du moins publiquement, à une politique de cibles d'inflation. Il préférait parler d'inflation zéro.

Hier, il a soutenu que la nouvelle orientation avait été élaborée au cours de ses discussions avec le ministre des Finances Michael Wilson. Il a nié avoir dû se soumettre à une directive de M. Wilson.

Pourquoi ce soudain revirement alors ? Parce qu'il s'est révélé que ce serait utile que le public et les entreprises connaissent les objectifs de la banque, a indiqué M. Crow.

À son avis, si les travailleurs et les compagnies comprennent les objectifs du gouvernement en matière d'inflation, ils pourront coopérer en réduisant leurs demandes salariales ou les augmentations de prix.

Une personne qui sait que le gouvernement et la Banque feront tout en leur pouvoir pour maintenir l'in-

flation au plus bas niveau possible ne verra pas la nécessité de demander des augmentations de salaire trop élevées, ont soutenu le porte-parole de la Banque lors d'une séance d'information.

Le but d'Ottawa, en fait, est de garder les pressions inflationnistes à leur plus bas niveau afin d'assurer une stabilité des prix et donc de favoriser une meilleure planification économique.

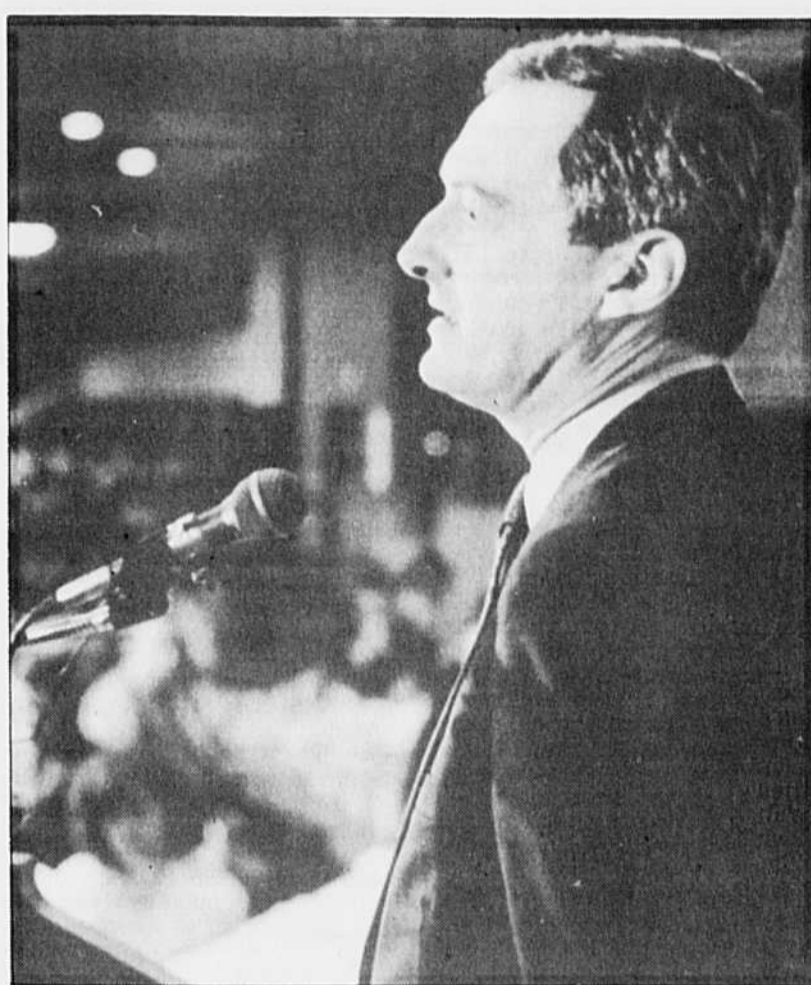
Selon le budget déposé mardi, les cibles d'inflation sont de 3 % pour la fin de 1992, de 2,5 % pour le milieu de 1994 et de 2 % pour la fin de 1995. Par la suite, on visera la stabilité des prix.

Pour atteindre ces objectifs, la Banque n'aura qu'un seul outil : ses taux d'intérêt. Depuis quelques années, M. Crow pratique une médecine de hauts taux d'intérêt pour freiner l'inflation. Après avoir atteint un sommet au printemps, le taux d'escompte a descendu graduellement.

M. Crow a nié menacer les Canadiens de taux d'intérêt élevés si la Banque du Canada n'atteignait pas les objectifs établis dans le budget. Mais ses fonctionnaires ont été clairs. Il existe plusieurs moyens pour réduire l'inflation mais un seul est infailible. « L'inflation ne peut pas durer si la politique monétaire ne la tolère pas », a dit l'un d'entre eux.

Les autres mécanismes sont une politique budgétaire serrée, comme celle présentée mardi par le ministre des Finances Michael Wilson, et l'établissement d'une politique de concertation avec tous les acteurs économiques. Avare de détails, M. Wilson s'est contenté de promettre qu'il se pencherait sur cette dernière solution dans les prochains mois.

Entretemps, aucune cible n'a été fixée pour 1991, question de terminer la mise au point de la nouvelle politique. En janvier, le taux d'inflation annualisé a atteint 6,8 %, à cause essentiellement de la TPS.



La nouvelle orientation quant à l'inflation a fait l'objet de discussions entre M. John Crow et le ministre des Finances.

Les hauts fonctionnaires de la Banque du Canada ont précisé qu'ils ajusteraient leurs cibles si des hausses de taxes faisaient grimper l'inflation au-delà du seuil fixé.

Il est aussi précisé que la Banque se fiera à l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation pour évaluer l'inflation. On retran-

chera toutefois le prix des aliments et de l'énergie car leurs prix fluctuent selon les saisons.

La Banque tolérera une certaine flexibilité mais réagira dès qu'elle détectera une montée des pressions inflationnistes, comme un accroissement soutenu du crédit des particu-

André Bérard juge positive la baisse des paiements de transfert aux provinces

Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

BROSSARD — Pour le président de la Banque Nationale, André Bérard, « l'élément le plus positif du budget Wilson est la décentralisation de l'assiette fiscale vers les provinces ».

En pratique, le Québec subira une baisse de 732 millions \$ en paiements de transfert d'Ottawa les trois prochaines années. Il est donc « normal que les gouvernements provinciaux soient réfractaires à un fardeau plus lourd », disait hier M. Bérard devant la Chambre de commerce de la Rive-Sud de Montréal.

Cette décentralisation est souhaitable « parce que ceux qui livrent les biens et services doivent pouvoir taxer plus. Car à mesure qu'on descend dans la hiérarchie des pouvoirs publics, on a moins de pouvoir d'emprunter. »

Le chef de la BN trouve par ailleurs « rassurant » la création par le ministre Wilson d'un fonds exprès pour amasser la TPS, ceci dans le but louable et déclaré d'entamer l'épongeage de la dette nationale.

Déçu par la nouvelle hausse de 6,5 % des dépenses et le déficit de 30,5 milliards \$, M. Bérard juge que Michael Wilson fait « des tentatives timides mais au moins, il essaye quelque chose ».

Face au drame du déficit, poursuit-il, « il faut une formule bétonnée pour planifier. Pour pouvoir dire, bon il est à 30 milliards \$, l'an prochain nous le ramenons à 25, l'année d'après à 20 et ainsi de suite jusqu'à zéro. »

« C'est ça la vraie question à résoudre. Sinon nous continuerons longtemps à faire vivre l'industrie de la réforme constitutionnelle. »

Sur le front de la Banque du Canada et des taux d'intérêt, M. Bérard admet les « progrès » du gouverneur John Crow contre l'hydre de l'inflation.

Mais continuer la lutte avec des taux élevés, « ce serait trop ». Le malheur, c'est que « la Banque du Canada a décidé de vivre au seuil de la sainteté, soit la lutte à l'inflation plutôt que la dévaluation du dollar. »

M. Crow, lance M. Bérard, doit régler cette lutte au second plan, « il doit apprendre à vivre un peu sur la

corde raide et arrêter d'être constipé. Qu'il laisse chuter le dollar à sa valeur fondamentale de 78 à 80 cents US. Il doit choisir entre le cancer et une opération à cœur ouvert. Il doit choisir l'opération et, s'il a des difficultés, nous l'aiderons. »

Selon le banquier québécois, « il faut continuer sans faillir à dégraisser le secteur public et à le rendre imputable envers la population ». Au Québec, le récent ticket modérateur en soins de santé « est un bon départ ».

Et il trouve « stupide, rien que pour le principe », de subventionner des secteurs comme la construction et le manufacturier rien que parce que les salaires y sont élevés en Amérique du Nord.

Entouré de reporters, à l'issue de sa causerie devant la Chambre de commerce de la rive-sud, André Bérard a affirmé hier que « le Canada ne peut pas continuer sous le régime politique actuel ».

Pour ce problème politique et son éventuelle solution, dit M. Bérard, « il est essentiel que les gouvernements donnent des informations pertinentes et chiffrées, car les débats à venir seront plus accentués. »

« Moi, j'ai à peu près autant de clients pour la souveraineté et autant pour un régime fédéral modifié. Mais le Canada ne peut pas continuer indéfiniment sous ce régime constitutionnel », a-t-il précisé.

Et si l'homme d'affaires Bertin F. Nadeau affirme que « 98 % » des gens d'affaires sont plutôt pour un fédéralisme refondu, M. Bérard répond que « ça dépend de quel monde et de quelles affaires ».

En se fiant au bruit dominant des derniers sondages, il observe « un partage équilibré entre les deux camps et c'est bien ainsi », selon lui. À une question sur la force du vent souverainiste, il répond que « certains le sont devenus plus, d'autres moins. L'important, c'est que le moment venu, chacun des Québécois puisse décider en se posant les bonnes questions. »

Et, conclut le président de la BN, l'incertitude constitutionnelle « n'était pas aussi forte il y a deux ans. Mais ça n'a pas empêché le gouvernement du Canada de continuer à creuser le déficit ».

La récession américaine n'existe pas... pour une petite poignée d'entreprises

Pascal Barollier
de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Pour une poignée d'entreprises américaines, la récession n'existe pas. La tendance est aux licenciements, ces firmes embauchent. Leurs concurrents reportent à plus tard les investissements de grande ampleur, elles construisent des usines pour être prêtes lorsque sonnera l'heure de l'après-crise.

Acier, chimie ou machine-outils, non contentes d'être à contre-courant de la conjoncture, ces firmes appartiennent également pour la plupart à des secteurs bien éloignés de ces industries de pointe qui faisaient les gros titres et la fierté de l'Amérique des années 80.

« C'est le retour de certains perdants d'hier », estime un analyste d'une firme d'investissement new-yorkaise commentant l'annonce discrète par Nucor Corp. (sidérurgie) de la construction d'un laminoir ultra-moderne de 300 millions \$ US en

Arkansas. Pour cet analyste, alors que tous les indicateurs économiques américains sont au rouge, cet investissement illustre la détermination de certains chefs d'entreprise à abandonner « une gestion à courte vue » au profit d'une politique d'investissements constants « à la japonaise », qui tient moins compte des statistiques.

Pour le directeur général de Nucor, Kenneth Iverson, la faiblesse du dollar donne un coup de fouet à la compétitivité américaine mais il est impossible de compter sur ce facteur à long terme. La seule solution pour s'en sortir est de « réduire les coûts de production grâce à des équipements modernes », explique-t-il.

La firme chimique américaine Monsanto profite elle aussi de la récession pour renforcer sa position et se diversifier. Pour 1991, elle prévoit de maintenir au même niveau qu'en 1990 ses investissements en recherche et développement qui avaient représenté plus de 600 millions \$ US,

dont un cinquième affecté aux biotechnologies. Dans le secteur agro-alimentaire, Borden, premier producteur américain de produits laitiers, suit le même chemin avec une série d'investissements diversifiés, notamment dans la production de pâtes alimentaires. Ces investissements pourraient dépasser 600 millions \$ US avant la fin de l'année avec l'ouverture de nouvelles usines. Peu touchée par la contraction des dépenses des ménages américains, ce fabricant de produits de première nécessité profite de la période pour stabiliser ses positions et « monter à l'attaque de nouveaux secteurs », selon un représentant de la firme.

Même si sa bonne santé financière était connue, le fabricant de semi-conducteurs américain Intel Corp. a également surpris les observateurs en annonçant des investissements massifs pour 1991, au milieu d'une vague de résultats trimestriels, tous secteurs confondus, faisant état de baisse des bénéfices nets. Intel (bé-

néfice au quatrième trimestre 1990 : + 34 %) révélait une série de dépenses d'équipement et de recherche pour un total de près de 1 milliard \$ US en 1991, dont la construction d'une usine ultra-moderne à Portland (Oregon) pour un montant de 200 millions \$ US.

Une récente étude du département américain du Commerce souligne le caractère exceptionnel de ces investissements dans la période actuelle. En dollars constants, selon cette étude, les investissements productifs américains en 1991 devraient stagner à + 0,4 % alors qu'ils avaient progressé de 4,1 % en 1990 et de 10,4 % en 1989.

Cette prévision peu encourageante est encore jugée « extrêmement optimiste » par plusieurs analystes indépendants qui anticipent de leur côté une baisse réelle des investissements productifs de 2 à 5 % sur l'année, « avec en toile de fond un investissement productif en hausse d'au moins 5 % au Japon », précise l'un d'eux.

L'OPEP devra surmonter le traumatisme de la guerre

VIENNE (Reuter) — Le traumatisme de la guerre du Golfe sera difficile à surmonter pour l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), mais l'avenir de cette organisation n'est pas vraiment menacé, estiment les analystes.

Les ennemis d'hier se retrouveront en effet face à face : l'Irak d'un côté, le Koweït, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Qatar de l'autre.

L'hostilité qui les oppose actuellement devrait cependant s'apaiser avec le temps. À eux cinq, ces pays représentent la moitié de la production de l'OPEP.

Le pétrole était à l'origine du litige entre l'Irak et le Koweït, et l'une des raisons invoquées par Bagdad pour l'invasion. « Je pense que l'OPEP survivra... La période à venir sera difficile, mais ils (les membres de l'OPEP) devraient s'efforcer de laisser la guerre à l'écart de leurs discussions », déclare un analyste pétrolier, interrogé après la réunion à Vienne de six ministres de l'OPEP des pays extérieurs au Golfe.

Les 13 membres de l'OPEP doivent se réunir à Genève le 11 mars. La réunion pourrait se transformer en conférence extraordinaire et traiter des questions fondamentales comme les quotas de production et les prix.

Peu après l'invasion du Koweït, l'OPEP a accepté de lever les quotas pour compenser la production de l'I-

rak et du Koweït, bloquée par l'embargo des Nations unies contre Bagdad.

Mais aujourd'hui, alors que la fin de la guerre semble en vue, la production est excédentaire d'environ deux millions de barils par jour (btp) par rapport aux besoins du marché. En outre, les stocks sont très élevés, et la consommation va encore se réduire avec l'approche du printemps.

Les ministres réunis lundi à Vienne se sont déclarés très inquiets de la menace sur les prix, mais estiment que l'on pourra y faire face, déclare-t-on de sources proches de la réunion.

« La clé de tout ceci est l'Arabie saoudite, et il semble que les Saoudiens non plus ne veulent pas voir les prix du pétrole trop bas », déclare un délégué.

Le royaume produit actuellement un tiers de la production de l'OPEP, et apparaît aujourd'hui en vainqueur de la guerre du Golfe. Il pourrait être tenté d'imposer sa volonté.

« Ce genre d'attitude pourrait se retourner contre eux, et les Saoudiens le savent », ajoute cependant le délégué.

Bahman Karbassioun, un consultant indépendant basé à Vienne, déclare que la réunion de mars sera très importante. « Il y aura des problèmes, sur la répartition des quotas par exemple, mais je leur donne plus de 50 % de chances de réussir », dit-il.

Des délégués à la réunion de lundi soulignent que ce sera la première réunion de l'Organisation depuis la crise du Golfe et qu'elle permettra d'évaluer la capacité de survie de l'OPEP. Ils pensent qu'elle pourrait durer longtemps.

« Une possibilité serait qu'à la réunion de Genève, en mars, tous les pays acceptent de revenir à leurs quotas (d'avant la crise), et qu'ils se partagent ensuite les capacités que certains membres ne peuvent pas produire pour le moment », déclare un délégué de haut rang.

Analystes et représentants de l'OPEP estiment qu'il faudra à l'Irak et au Koweït six à neuf mois après la fin de la guerre pour être à nouveau en mesure d'exporter du brut.

En attendant, ils pourraient conclure des accords prévoyant que d'autres pays membres, à forte capacité, produisent pour eux.

Analystes et délégués conviennent que la question principale sera d'éviter que le prix du pétrole ne reste en dessous des 15 \$ US, car à ce niveau tous les pays producteurs, y compris ceux du Golfe, seront affectés.

L'Arabie saoudite, notamment, a dépensé des milliards de dollars pour l'effort de guerre, et envisage d'ores et déjà de recourir à l'emprunt pour couvrir ses dépenses.

L'OCDE prévoit de graves difficultés en URSS, en Bulgarie et en Roumanie

PARIS (AFP) — L'URSS, la Bulgarie et la Roumanie pourraient avoir de graves difficultés financières cette année, en raison de besoins d'emprunt extérieur croissants et de réticences des banques privées à leur accorder des crédits, estime l'OCDE.

Selon l'Organisation, les gouvernements des pays de l'OCDE devraient accorder de nouvelles aides à ces trois pays.

L'OCDE estime que la dette en devises des pays d'Europe centrale et de l'Est (URSS comprise) atteignait au total 142,5 milliards \$ US fin 1990, en hausse de 9 milliards \$ US sur 1989. En tenant compte de la baisse des dépôts de ces pays auprès des banques occidentales, leur dette totale a crû de 13 % en 1990 à 123 milliards \$ US.

Dans un rapport consacré à la situation financière extérieure de l'URSS et de 5 pays de la région (Bulgarie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Roumanie), l'OCDE estime que leurs besoins de financement se sont accrues considérablement, malgré des réformes lancées en Pologne et en Hongrie où la situation des paiements courants s'est améliorée en 1990.

Or les banques internationales, préoccupées du gonflement de la dette de ces pays, ont profondément modifié leur jugement sur l'opportunité de leur accorder des crédits et cherchent à réduire leur créances envers eux. Elles pourraient accepter de prêter à la Tchecoslovaquie et à la Hongrie mais pas ailleurs, selon le rapport.

Ces deux pays, plus la Pologne, ont appliqué des politiques de redressement relativement efficaces et devraient pouvoir contrôler leurs besoins de financement. Ils devraient donc être en position d'obtenir des crédits de la part des agences pour l'exportation et des institutions internationales qui pourraient être complétés par des fonds coordonnés par les pays de l'OCDE.

Cependant, selon l'OCDE, l'URSS, la Bulgarie et la Roumanie pourraient ne plus pouvoir garder sous contrôle leurs besoins de crédits et se trouver dans le rouge dans le courant de 1991.

Dans ce cas, les gouvernements des pays de l'OCDE devront décider dans quelle mesure ils veulent accorder une aide supplémentaire, assorties de quels types de conditions de politiques économiques.

Bush veut une prorogation de la procédure accélérée des négociations commerciales

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush entend demander au Congrès une prorogation de la procédure dite accélérée autorisant à négocier des accords commerciaux internationaux, a indiqué la Maison Blanche.

L'administration américaine négocie actuellement un accord de libéralisation du commerce international sous l'égide du GATT (Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce) et va engager des négociations triangulaires avec le Mexique et le Canada pour un accord de libre-échange nord-américain.

Aux termes de la loi, la procédure accélérée (fast-track) actuellement en vigueur vient à expiration au 1er juin prochain. Le président Bush doit demander son renouvellement avant le 1er mars. Si elle est prorogée, elle sera pour deux ans.

M. Bush a rencontré hier les chefs

de file du Congrès et leur a demandé d'approuver une telle mesure. Le speaker (président) de la Chambre des Représentants, M. Thomas Foley, a indiqué que le Congrès prendrait cette demande en considération et l'étudierait soigneusement.

La procédure accélérée exige du Congrès qu'il se prononce sur un accord international dans les 90 jours et empêche qu'il n'amende le projet de loi approuvant un tel accord.

La Maison Blanche a souligné que cette procédure permettait d'assurer aux pays avec lesquels les États-Unis négocient qu'un accord ne sera pas amendé et sera approuvé rapidement.

Les chefs de file du Congrès avaient fait savoir qu'ils n'accorderaient pas cette prorogation à moins que des progrès significatifs ne soient obtenus d'ici au 1er mars aux négociations GATT.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1818.74 + 12.95
TSE-300	3445.06 + 23.68
Dow Jones	2889.11 + 24.51
Dollar canadien (US Cents)	86.86 + .05
Or (New York-US\$)	361.70 + 2.70

(PC)

Des mises à pied sont évitées à Sorel

d'après la Presse Canadienne

LA COMPAGNIE Beloit Canada, de Sorel, a obtenu un contrat de 60 millions \$ en Indonésie, sans lequel « nous aurions dû effectuer des mises à pied importantes », a précisé mercredi M. Guy Marier, directeur du personnel.

L'usine de machines à papier doit commencer à monter cet été un engin de 4,67 mètres de large, fabriquant du carton « multi-plus » à paquets de cigarette. Il doit être livré

en Indonésie en août 1992, pour être en opération l'automne suivant.

Environ 40 % du travail de génie sera fait à Sorel, la balance à la maison mère de Milwaukee, Beloit étant une filiale de Harnischfeger Industries.

Avec ses autres contrats, Beloit peut ainsi maintenir son effectif so-relois à 500 employés. Pour au-delà de l'été 1992, la compagnie compte sur d'autres projets au Canada, son premier marché, le deuxième étant la sous-traitance aux États-Unis.

Pour votre
REER...

ET V'LAN!

1011%

15 mois

Intérêt à l'échéance

Ce taux peut changer sans préavis.

HEURES D'OUVERTURE
PROLONGÉES

RENSEIGNEZ-VOUS
À VOTRE SUCCURSALE...



TRUST GÉNÉRAL

Place du Carrefour, Laval 682-3200
5995 boul. Gouin O., Montréal 745-1515
995 boul. St-Jean, Pointe-Claire 694-5670
Centre Rockland, Ville Mont-Royal 341-1414
1 Vincent d'Indy, Outremont 739-3265
1020 ave Laurier O., Outremont 272-4777
Place Ville-Marie, Montréal 871-7300
1100 University, Montréal 871-7200

Place d'Anjou, Anjou 355-4780
Carrefour Angrignon, LaSalle 366-0730
Place Portobello, Brossard 466-2500
299 boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert 466-8666
521, rue St-Charles Borromée,
Joliette 752-0666
7272 boul. Maurice Duplessis,
Rivière-des-Prairies 643-4040

LA VIE ECONOMIQUE

Des erreurs économiques et huit ans de guerre inutile ont eu raison de l'économie irakienne

Véronique Maurus

Le Monde

GUERRE de pauvre contre les riches? Révolte d'un pays arabe démuné contre l'opulence provocatrice de ses voisins du Golfe? En plaçant d'emblée le conflit sur le terrain de l'injustice et de l'inégalité fondamentale des peuples, Saddam Hussein a fait mouche, non seulement auprès des Palestiniens mais aussi des masses arabes défavorisées. « Le président irakien a voulu s'approprier le destin de tous les déshérités de la région » et son discours « touche le cœur du malaise arabe », note Mme Bassma Kodmani-Darwish, maître de recherche à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Pauvre l'Irak? Non, mais certainement exsangue. Ruiné par huit ans d'une guerre inutile, endetté jusqu'aux yeux, le pays, à la veille du 2 août, était bel et bien acculé à une quasi-faillite. La reculte des prix du pétrole, largement orchestrée par le Koweït, la baisse des cours du dollar, encouragée, elle, par les autorités monétaires américaines, grevaient lourdement ses recettes. Cela au moment même où ses créanciers occidentaux — France, Grande-Bretagne et Italie en tête, — lassés de ses altermoiements, menaçaient de lui couper les crédits à moins qu'il ne rembourse ses dettes, ruinant ainsi les espoirs de reconstruction grandiose du chef de l'État irakien...

L'invasion du Koweït, avec un peu de chance, pouvait tout régler d'un coup: son problème de revenus, puisqu'il doublait ses réserves et ses capacités d'exportation de pétrole, et prenait par là même la maîtrise des prix du brut; celui de la dette, au moins pour la part due aux « frères de sang arabes », et même celui lancinant de l'encerclement, puisque, en gobant le petit État rentier, l'Irak récupérait enfin un débouché sur le Golfe. L'origine de la crise est donc bien liée, au moins en partie, à des motifs économiques. L'Irak, ruiné, se comportait comme un désespéré poussé par le besoin à s'approprier par la force les richesses du voisin.

Mais est-on pauvre lorsqu'on dispose, sur un territoire presque grand comme l'Espagne, et pour une population deux fois moindre, des secondes réserves pétrolières du monde, et d'une « rente » annuelle de 12 à 15 milliards \$ US? « L'Irak est sans doute plus pauvre que le Koweït. Mais c'est lui aussi une véritable éponge à pétrole, et ce qu'on appelle un beau pays à revenu intermédiaire », assure un responsable français du commerce extérieur. Si on s'en tient aux critères habituels, le produit national brut par habitant de

l'Irak est estimé à 3770 \$ US en 1989 par la société de consultants The Economist Intelligence Unit, un chiffre confirmé par la plupart des banquiers, faute de statistiques officielles.

Béni des dieux

De fait, l'Irak se classe dans le milieu de l'échelle internationale. Loin derrière les « très riches », comme la France — 16 900 \$ US — ou le Koweït, si tentant avec ses 13 600 \$ US de revenu par tête. Mais largement au-dessus des vrais « pauvres » comme le Maroc (786 \$ US), ou l'Égypte (665 \$ US). Plus précisément, le pays se situe dans la moyenne haute, juste après le Portugal et la Corée du Sud — 3900 \$ US par tête chacun — juste devant l'Iran — 3500 \$ US — et le Venezuela. Selon ce critère, ses revenus sont supérieurs de 68 % à ceux de l'Algérie, et inférieurs seulement de 28 % à ceux de l'Arabie saoudite...

Car l'ancienne Mésopotamie est béni des dieux: le pays bénéficie à la fois du pétrole — quatrième producteur mondial, — mais aussi de l'eau, grâce au Tigre et à l'Euphrate, des terres — 8 millions d'hectares cultivables, — d'un climat beaucoup plus tempéré que dans la péninsule Arabique, et des hommes — 18 millions d'habitants d'origines ethniques et de religions les plus diverses, attirés depuis l'Antiquité par le fameux « Croissant fertile ».

Comme le rabâchent depuis des années toutes les études économiques qui lui ont été consacrées, l'Irak est donc l'un des pays arabes disposant, et de loin, du plus fort « potentiel » de croissance à moyen et long terme. S'il se retrouve aujourd'hui acculé à la faillite, ce n'est pas par malchance, mais parce que depuis trente ans il a cumulé des erreurs et les handicaps: ceux d'abord d'une gestion étatique trop centralisée, ceux ensuite d'une économie de rente déséquilibrée par l'afflux des pétrodollars, ceux enfin d'une économie de guerre dévastatrice...

Lorsque, en 1958, la révolution renverse la monarchie et rompt définitivement avec la tutelle britannique, l'Irak est un pays essentiellement agricole. Le pétrole, exploité par un consortium international, compte à peine plus dans les revenus que les produits agricoles — notamment les dattes, dont il est le premier exportateur mondial. L'agriculture finance les deux tiers des importations, et emploie la moitié de la population active.

Sous l'influence du Parti communiste, principale composante de la coalition au pouvoir (avec le Baas et les nassériens), le nouveau régime républicain s'engage dans une industrialisation accélérée qui doit s'articuler sur ces deux secteurs clés de l'économie. En 1958, une première réforme agraire redistribue les terres des gros propriétaires et en 1961 une loi reprend à l'IPC (Irak Petro-

leum Company), complètement contrôlée par des groupes étrangers 99,5% des permis concédés.

Le poids du secteur public

La planification, le contrôle étroit des importations et la nationalisation en 1964 des grandes industries, des banques et des sociétés d'assurances, sont les principaux instruments de gestion du régime, qui adopte une politique résolument populiste et noue des liens étroits avec Moscou. Les résultats sont pour le moins décevants: la production agricole, désorganisée, chute brutalement, le développement pétrolier est freiné et le taux de croissance du secteur industriel n'atteint pas la moitié de l'objectif fixé par les planificateurs.

Le coup d'État du parti Baas en 1968 ne change pas fondamentalement la politique. Priorité reste donnée à l'industrie lourde et au secteur public. En dix ans, la centralisation et la « socialisation » de l'économie sont encore aggravées. En 1978, un an avant la nomination de Saddam Hussein comme président, le secteur dit « socialiste » assure 78 % du PIB contre 27 % en 1970, et il emploie 662 000 personnes, dont un cinquième — 151 000 personnes — pour le seul ministère de l'intérieur! À l'époque, estime M. Nirou Eftekhari, de l'Institut d'études méditerranéennes, entre un cinquième et un quart des habitants de l'Irak dépendent directement ou indirectement du gouvernement pour leur gagne-pain...

C'est que la nationalisation complète du secteur pétrolier en 1972 et surtout l'envolée des prix du brut de 1973 à 1980 ont multiplié par vingt les revenus du pays. Mais les investissements, malgré leur importance, se concentrent dans un nombre réduit de grands projets, liés plus ou moins directement aux secteurs pétrolier et militaire. Achetés « clés en main » grâce aux pétrodollars, ils aggravent la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur.

L'Irak a développé pendant les années 70, comme la plupart des grands producteurs de pétrole, toutes les tares des économies de rente: l'agriculture stagne et se dépeuple, sa contribution au PIB tombe en dix ans de 17 % à 6 %, les importations quadruplent en dépit des sommes énormes injectées dans l'industrie, l'inflation s'emballle, réduisant le taux de croissance réel de l'économie aux alentours de 5 % par an. Seuls les infrastructures et le secteur tertiaire — commerce, services, transports et... administration! — se développent au rythme prévu par le plan.

Un plan démesuré

Lorsque, en 1980, l'Irak s'embarque dans une guerre de huit ans contre l'Iran, il est donc totalement dépendant de ses revenus pétroliers — 60 % du PNB, 95 % des exportations et 90 % des recettes de l'État — et déjà largement endetté. En quelques mois la destruction du terminal de Fao sur le Golfe, puis la fermeture de son principal oléoduc par la Syrie le privent de l'essentiel de ses débouchés. Sa production de pétrole chute des deux tiers, ses revenus aussi.

Il faudra cinq ans à Bagdad pour reconstruire, via la Turquie puis l'Arabie saoudite, les oléoducs nécessaires et doubler son rythme d'extraction. Huit ans pour retrouver le niveau de production de 1980. Mais entre-temps les cours du brut se sont effondrés, si bien que de 1981 à 1989 incluse, les recettes pétrolières du pays ne dépassent pas 10 milliards \$ US par an, en moyenne. À peine 40 % des niveaux records atteints à la fin des années 70... Résultat: un endettement gigantesque, estimé à 70 milliards \$ US, qui hypothèque le redressement d'un pays dévasté par la guerre.

Villes, ports, raffineries, usines, il faut tout reconstruire. Un institut japonais spécialisé estime le coût à 335 milliards \$ US, en comptant le manque à gagner pétrolier, les dépenses militaires et les destructions... Impossible à financer. Et pourtant l'Irak le tente.

Le gouvernement choisit d'« oublier » sa dette et se lance dans un plan de reconstruction estimé à 63 milliards \$ US en dix ans: une ville nouvelle de 150 000 habitants, reconstruction de Bassorah, et du port de Fao, construction de mille trois cents villages, usines pétrochimiques, de phosphates, complexe sidérurgique, etc. Sans compter les dépenses d'armement, intouchées — et pour cause! — depuis l'armistice, ni les projets stratégiques (nucléaire entre autres). Dans la seule année 1989, mille deux cents projets sont lancés!

Un plan démesuré, compte tenu des possibilités financières du pays. Le compte est vite fait: d'un côté, à peine 15 milliards \$ US de recettes pétrolières dans les bonnes années, de l'autre, 20 milliards \$ US de dépenses: 11 milliards \$ US d'importations civiles et 5 \$ US d'importations militaires, 3 milliards \$ US d'intérêts sur la dette et 1 milliard \$ US de transferts des travailleurs immigrés. Ça ne passe pas, sauf à faire appel de nouveau largement au crédit. L'Irak tente le pari mais se heurte bientôt à la mauvaise volonté des créanciers. L'après l'autre, les grands pays industrialisés et même les pays en développement — Turquie, Roumanie, Tchécoslovaquie, etc. — ferment la vanne. L'Irak est coincé.

L'invasion du Koweït le 2 août 1990, le blocus puis la guerre, loin de tourner à son avantage, auront, quelle que soit l'issue de l'affrontement, achevé de détruire ce que huit ans de lutte avec l'Iran et deux années de reconstruction avaient laissé ou remis debout. L'Irak, de ruiné qu'il était, aura cette fois sans doute réussi à devenir un vrai pauvre...

Le Koweït a vendu certains de ses avoirs à l'étranger

ABOU DHABI (AFP) — Le gouvernement koweïtien en exil a vendu au cours de la crise du Golfe une partie de ses avoirs placés à l'étranger pour financer l'effort de guerre, selon un responsable au ministère koweïtien des Finances.

« Durant le conflit, le Koweït a vendu une partie de ses avoirs, notamment ses parts dans le groupe allemand Daimler-Benz, et continue toujours à le faire », a déclaré M. Jassem al-Dabbous, sous-secrétaire au ministère koweïtien des Finances, dans une interview publiée par le quotidien Al-Itihad des Emirats.

« En revanche, nous achetons des stations d'essence en Thaïlande, mais cela dépend des investissements et des conditions du marché financier », a ajouté le responsable koweïtien.

La contribution financière du gouvernement koweïtien à l'effort de guerre s'élève à plus de 20 milliards \$ US. Le gouvernement koweïtien verse également une allocation mensuelle de près de 1000 \$ US à chaque famille koweïtienne installée à l'étranger. Plus de 400 000 Koweïtiens ont fui leur pays après l'invasion du 2 août.

Le responsable koweïtien a enfin affirmé que le coût de la reconstruction du Koweït pourrait atteindre quelque 60 milliards \$ US. Il a précisé que l'organisme chargé des investissements koweïtiens, le Kuwait Investment Agency (KIO), le ministère des Finances et le gouvernement lui-même financent la reconstruction du pays.



NOMINATION



John Emory

M. Yves Brouillette, Président et chef de la direction du Groupe Commerce Compagnie d'assurances, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. John Emory au poste de Vice-président, marketing.

M. Emory détient un baccalauréat en économie de l'Université Bishop et bénéficie d'une vaste expérience dans le secteur des assurances.

Le Groupe Commerce est l'une des plus importantes compagnies d'assurances IARD du Québec et fait partie du Groupe Nationale-Nederlanden qui est actif dans plus de vingt pays.



NEWFOUNDLAND AND LABRADOR HYDRO

Avis aux détenteurs des obligations non garanties suivantes de Newfoundland and Labrador Hydro:

- 9 7/8% Obligations de série S, échéance le 15 juillet 1996
- 11 1/4% Obligations à fonds d'amortissement de série M, échéance le 15 décembre 1999
- 10 1/2% Obligations de série T, échéance le 15 décembre 1997
- 9 7/8% - Obligations de série U, échéance le 2 août 1998

La Compagnie Montréal Trust du Canada vient d'être nommée agent comptable des registres et agent payeur pour les émissions des obligations ci-haut mentionnées. Tout échange, transfert, immatriculation ou retrait d'immatriculation de ces obligations s'effectuera maintenant au département de transfert d'actions et d'obligations de la Compagnie Montréal Trust du Canada, 151 Front Street West, Toronto, Ontario, M5J 2N1.

Avis public

Ville de Montréal

Avis aux contribuables

Rôle de perception de la taxe d'affaires, d'eau et de services

Avis public est par les présentes donné: le rôle de perception de la taxe d'affaires, d'eau et de services de la Ville de Montréal, de l'exercice financier de 1991, est complété et est maintenant déposé au bureau du sous-secrétaire au Vieux Palais, 155, rue Notre-Dame Est, bureau 122.

Toutes les personnes dont le nom est inscrit au rôle sont par les présentes avisées de payer, à son bureau, au plus tard à l'échéance, sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Le directeur des finances, Roger Galipeau, f.c.a. Hôtel de Ville, Montréal, le 28 février 1991

Avis public

Ville de Montréal

Avis aux contribuables

Rôle de perception des taxes foncières

Avis public est par les présentes donné: le rôle de perception des taxes foncières de la Ville de Montréal, de l'exercice financier de 1991, est complété et est maintenant déposé au bureau du sous-secrétaire au 85, rue Notre-Dame Est, 1^{er} étage.

Toutes les personnes, dont le nom est inscrit au rôle, sont par les présentes avisées de payer, à son bureau, au plus tard à l'échéance, sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Le directeur des finances, Roger Galipeau, f.c.a. Hôtel de Ville, Montréal, le 28 février 1991

La guerre du Golfe

L'épuration de l'état-major a causé la déroute de l'armée irakienne

MANAMA (AFP) — Le limogeage incessant d'officiers supérieurs irakiens par le président Saddam Hussein, après la fin de la guerre Irak-Iran et depuis la crise du Golfe, est considéré comme un des facteurs ayant contribué à une déroute aussi rapide de l'armée irakienne, estiment certains diplomates occidentaux spécialistes de l'Irak.

Depuis la fin de la guerre Irak-Iran, les limogeages, en général gardés secrets, et les disparitions mal expliquées ont décimé l'armée irakienne.

« Cela a désorganisé cette armée. La chaîne de commandement irakienne est devenue totalement pyramidale. Tous les ordres sont pris au sommet par Saddam Hussein et répercutés à tous les échelons, qui n'ont plus aucune autonomie de décision et qui tremblent en les appliquant », estime un diplomate.

Il est très difficile de connaître l'organigramme de l'armée irakienne. En Irak, les affectations des officiers supérieurs sont considérées comme un secret militaire.

Toutefois, on peut remarquer qu'aucun grand général irakien n'était à la tête du 3e Corps d'armée, le plus prestigieux de l'armée irakienne — il a notamment empêché la prise de Bassorah par les troupes iraniennes en 1987-88 —, lorsqu'il a lancé la seule contre-offensive entreprise à ce jour par Bagdad.

Un communiqué militaire irakien indique que c'est le général Salah Aboud qui dirige ce corps d'armée. Peu connu, il n'est pas répertorié parmi les généraux irakiens ayant eu un grand commandement pendant la guerre Irak-Iran, référence obligée en Irak pour les officiers supérieurs.

Le 3e Corps d'armée — ainsi que le 2e — était commandé à la fin de la guerre Irak-Iran par le général de division Maher Abdel Rachid, devenu un véritable héros national pour le peuple irakien à cause de ses succès militaires.

Cet officier, dont la fille a épousé Kousai, le fils cadet de Saddam Hussein, a totalement disparu de la vie publique depuis l'été 1988. L'opposition irakienne affirme qu'il est en résidence surveillée à Shoja, sa ville natale.

Peu avant lui avaient disparu dans une série d'accidents d'hélicoptères inexplicables les généraux Dhaffer Abdel Rachid, cousin du précédent, Salman Shuja, commandant du secteur d'Amara, et Abdel Aziz Ibrahim al-Hadithi, commandant du 5e Corps d'armée opérant sur le front du Kurdistan.

En mai 1989, était tué à son tour dans un nouvel accident d'hélicoptère le général Adnane Khairallah, beau-frère et cousin germain de Saddam Hussein, et son ministre de la Défense. La perte de cet officier de

carrière baassiste avait été jugée « irremplaçable pour le régime » par des diplomates occidentaux en poste à Bagdad. Sa mission principale était d'assurer la mainmise du parti sur l'armée.

Depuis l'invasion du Koweït, les limogeages ont redoublé. Au mois de novembre, le général Nizar Abdel Karim al-Khazraji, un officier de carrière au passé brillant, a été remplacé par un officier politique, le général Hussein al-Takriti, à la tête de l'état-major de l'armée.

En décembre, le président irakien nommait un nouveau ministre de la Défense, le général Saadi To'ma Abbas, en remplacement du général Abdel Jabbar Chanchal.

En janvier, c'est le général chargé de la défense anti-aérienne qui était limogé, ainsi qu'un autre officier supérieur, on indiquait des sources diplomatiques dans le Golfe.

Les experts militaires ne remettent pas en cause, comme facteurs décisifs de la déroute irakienne, la maîtrise totale des airs par l'aviation alliée, l'impact considérable de la guerre électronique — ce que les experts appellent la quatrième dimension —, ainsi que la rupture de la chaîne de commandement irakien et des lignes d'approvisionnement de l'armée.

Toutefois, ils relèvent que l'épuration de l'état-major irakien a renforcé la solitude de Saddam Hussein

dans la direction de l'armée, ce qui a pu l'inciter à commettre d'énormes erreurs stratégiques.

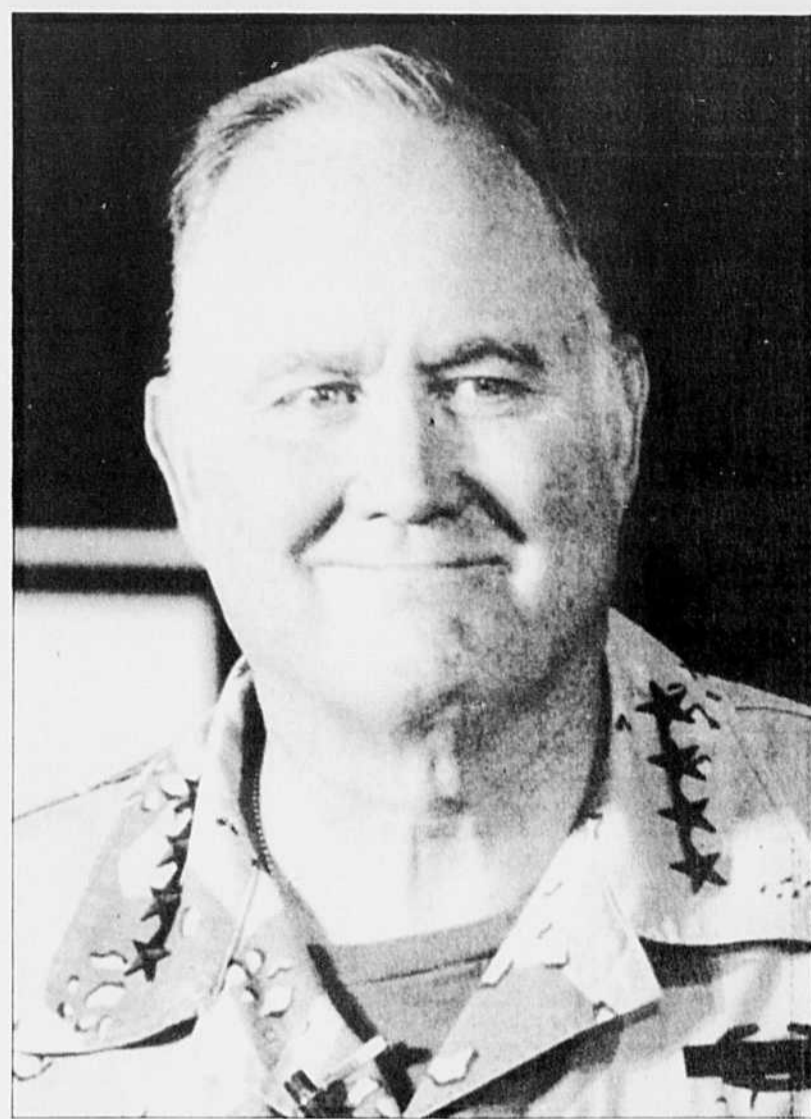
Ses préférences pour la Garde républicaine, qu'il commande personnellement, au détriment de l'armée régulière, semblent aussi de nature à affaiblir les forces armées. Ce parti pris serait d'ailleurs à l'origine du limogeage du général Abdel Rachid qui l'aurait mal accepté, selon l'opposition irakienne.

À la différence des grandes personnalités nationalistes arabes — Gamal Abdel Nasser, Hafez el-Assad, Moammar Khadafi —, Saddam Hussein n'est pas un officier. Originaire d'un milieu trop pauvre, il n'a pu accéder à l'Académie militaire réservée aux classes aisées.

Aussi, il semble en avoir conçu une grande frustration et ses relations avec l'armée paraissent souffrir de ce handicap, estiment les observateurs.

N'ayant jamais servi dans l'armée, il se fait pourtant nommer en 1976 général, puis maréchal quelques années plus tard.

La suite des opérations militaires est importante pour l'avenir politique du président irakien. Traditionnellement, l'armée irakienne, qui n'a jamais été un réel bastion baassiste, a en effet deux vocations : la première est la défense du territoire. La seconde est la défense... du régime.



Le commandant en chef de la force multinationale, le général Norman Schwarzkopf, a déclaré hier que les forces alliées ont détruit ou capturé 3008 chars ennemis et coupé toute retraite aux forces irakiennes. « Les portes sont closes (...) Il n'y a plus de voie de retraite », a-t-il déclaré lors d'un point de presse.

Un immense mouvement de faux

Jacques Isnard

Le Monde

PENDANT la Seconde Guerre mondiale, les divisions blindées allemandes, qui combinaient la mobilité, la vitesse et l'effet de masse sur le terrain, ont largement pratiqué les actions de contournement de leur adversaire, dans les rangs duquel elles provoquaient la surprise.

Les initiateurs de cette tactique parlaient alors du « mouvement de faux », à la manière du geste large du faucheur qui attaque la périphérie pour se rapprocher insensiblement du centre du champ de blé. Toutes comparaisons gardées, les Alliés ont, avec leurs troupes réunies autour des 18e corps d'armée aéroporté et 7e corps d'armée mécanisé des États-Unis, usé de ce même vaste mouvement d'enveloppement, par l'ouest, des forces irakiennes prises dans une nasse au Koweït. Cette manœuvre était, au demeurant, prévisible et quasiment annoncée.

Mais la rapidité de son exécution, conjuguée — il est vrai — avec l'absence de moyens d'observation chez les Irakiens, a grandement contribué

à désorganiser les lignes adverses, en les débordant sur leurs flancs, puis sur leurs arrières en Irak même. Elle a empêché une réaction coordonnée de la part de l'état-major irakien, dont le gros des forces était disposé pour s'opposer à un choc frontal, plus au centre de la frontière koweïto-saoudienne.

Si, à cette perturbation liée à l'effet de surprise, on ajoute la décomposition progressive des unités irakiennes, après un mois de bombardements aériens et sous les pilonnages incessants de l'artillerie alliée, on peut admettre que la forteresse de M. Saddam Hussein au Koweït n'était plus aussi résistante.

Dès lors, elle s'est laissée submerger par le déplacement — le plus discret possible dix jours avant l'attaque aéroterrestre — de formations blindées de la coalition le long de la frontière irako-saoudienne, à quelque 160 kilomètres plus à l'ouest de leur déploiement initial. D'autant que le chef de l'état irakien, en leur donnant probablement l'impression qu'il s'appropriait à abandonner ses objectifs initiaux de conquête territoriale, n'a pas été pour peu, lui-même, dans la démoralisation de ses pro-

pres soldats.

Le maître de Bagdad parle du retrait de son armée du bastion koweïtien. La coalition évoque l'encercllement et la retraite désordonnée — avec quelques opérations timides de retardement et, surtout, avec beaucoup de redditions — des forces irakiennes. Selon des estimations de source américaine, ce serait, en fin de compte, l'équivalent de la moitié de la garnison irakienne au Koweït qui est désormais hors de combat.

Se sentant bientôt submergée, encerclée par une poussée venue du sud et un contournement par l'ouest, voire menacée d'être défaite prochainement, une partie de l'armée de M. Saddam Hussein au Koweït a tenté, dès les premières 24 heures de la phase aéro-terrestre de « Tempête du désert », de rentrer chez elle, avant même toute consigne de Bagdad. C'est ce qui expliquerait que des unités alliées n'ont trouvé devant elles que quelques poches de résistance et un champ de bataille parsemé d'armes abandonnées dans la fuite.

À côté de cette armée irakienne qui s'est décomposée sous la pression de la machine de guerre alliée,

demeure l'inconnue de la Garde républicaine, organisée, à l'origine, autour de huit divisions qui rassemblaient 140 000 hommes, jusqu'à 300 chars soviétiques T72 (d'un modèle assez récent) parmi ses formations blindées et de puissantes pièces d'artillerie. Cette garde républicaine, qui est l'essentiel de l'outil militaire de M. Saddam Hussein, a été de longue date bombardée par des raids de B52 et, depuis le début des actions au sol, elle a été accrochée par les Alliés, au point que sa capacité offensive aurait été réduite d'un quart.

La Garde républicaine, installée à cheval sur la frontière koweïto-irakienne, a probablement manœuvré pour, peut-être, partiellement échapper au mouvement de faux dessiné par les coalisés. C'est sans doute l'objet du réalignement, en cours, du dispositif allié que de chercher à déterminer précisément le sens à donner à la manœuvre de cette force « fer de lance » du président irakien. Ce réalignement consiste à redéfinir les objectifs tactiques de la coalition et à remettre à niveau ses forces sur le terrain, en vue de leurs nouveaux engagements.

Réouverture de plusieurs ambassades à Koweït City

d'après l'Agence France-Presse

PLUSIEURS PAYS ont annoncé hier la réouverture immédiate ou prochaine de leurs ambassades à Koweït City. Les représentations diplomatiques étaient restées occupées, mais non fermées, à la suite de l'invasion de l'émirat par l'Irak, qui avait ordonné aux diplomates de quitter le Koweït dans le courant du mois d'août dernier. Certaines ambassades avaient alors été encerclées par les troupes irakiennes et les diplomates assignés forcés de quitter le pays.

Le nouvel ambassadeur des États-Unis au Koweït, M. Edward Gnehm, pourrait gagner l'émirat aujourd'hui, a annoncé le département d'État.

L'ambassadeur sera accompagné de plusieurs dizaines de collaborateurs pour remettre en fonction l'ambassade, a indiqué le porte-parole du département d'État, Mme Margaret Tutwiler. Elle a ajouté ne pas savoir dans quel état était l'ambassade,

mais ne pas avoir d'indication selon lesquelles elle aurait été détruite.

Les drapeaux ont été hissés hier sur les ambassades de l'Arabie saoudite, de Qatar et des Emirats arabes unis, a-t-on annoncé de source officielle dans ces trois pays.

L'ambassadeur de Suède au Koweït, M. Ingolf Kiesow, repartira vers son poste dès que possible, a annoncé hier un communiqué du ministère suédois des Affaires étrangères à Stockholm.

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a aussi annoncé par voie de communiqué que des employés locaux de l'ambassade canadienne ont pénétré dans l'enceinte diplomatique et ont repris contact avec Ottawa.

Ils seront rejoints le plus tôt possible par les employés canadiens de l'ambassade, qui s'étaient retirés à Manama (Bahrein).

Le Sénégal a annoncé officiellement la reprise de ses relations diplomatiques avec le Koweït.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Dialogue somalien ajourné

NAIROBI (AFP) — La conférence de réconciliation nationale, qui devait avoir lieu aujourd'hui à Mogadiscio pour envisager « l'après Siad Barre », a été reportée au 14 mars prochain, a-t-on appris de plusieurs sources hier à Nairobi.

Le président provisoire Ali Mahdi Mohamed avait multiplié les appels à la négociation depuis qu'il a été porté au pouvoir par les rebelles du Congrès de la Somalie unifiée (USC), fin janvier.

Tous les mouvements politiques et toutes les tendances, armés ou non, avaient été invités à venir dans la capitale somalienne envisager l'avenir politique du pays que l'USC a libéré de la dictature de Mohamed Siad Barre le 27 janvier, avait déclaré le président Ali Mahdi.

Cette invitation a été catégoriquement rejetée le week-end dernier par le Mouvement national somalien (SNM) qui contrôle la quasi-totalité du nord du pays. Le président du Mouvement, M. Abdurahmane Ahmed Ali, a déclaré à l'AFP au cours d'une visite à Djibouti qu'aucune délégation du SNM ne serait présente à Mogadiscio.

Pour M. Abdurahmane, l'USC a commis deux erreurs politiques : « constituer rapidement un gouvernement qualifié par la suite de provisoire, et prendre l'initiative de convoquer une conférence de réconciliation nationale sans que le SNM soit consulté ou associé à sa préparation ».

Le chef du SNM a par ailleurs annoncé qu'un congrès du Mouvement aurait lieu cette semaine à Berbera (nord), pour examiner une révision éventuelle de l'acte d'union scellé au lendemain de l'indépendance, le 1er juillet 1960, entre l'ex-Somaliland britannique au nord, et l'ex-Somalie italienne au sud.

200 arrestations en Albanie

d'après Reuter et AFP

VIENNE — Au moins 200 personnes ont été arrêtées en Albanie depuis les manifestations anticommunistes de la semaine dernière, a annoncé hier un porte-parole de l'opposition, qui a fait état en outre d'un harcèlement de militants démocratiques.

« Nous avons reçu des informations concernant au moins 200 arrestations dans tout le pays et des actes d'intimidation contre des membres du Parti démocratique », a déclaré le porte-parole de cette nouvelle formation d'opposition, Genc Pollo.

Le chef du Parti démocratique à Libraj, dans l'est de l'Albanie, a été menacé avec une arme et accusé d'être un ennemi public par le chef de la police locale, a dit Genc Pollo à Reuter à Vienne.

À Vlore, une bombe a explosé dans un local du Parti démocratique, sans faire de victimes, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président albanais Ramiz Alia a annoncé que le sort des statues d'Enver Hoxha serait décidé par référendum populaire, après les

élections du 31 mars et a réaffirmé le caractère irréversible du processus de démocratisation en Albanie, a indiqué hier l'agence albanaise ATA, reçue à Belgrade.

Le leader albanais a tenu ces propos mardi et hier devant des représentants d'une vingtaine de villes de province, venus à Tirana exprimer leur indignation à la suite du retrait des statues du fondateur de l'Albanie communiste, mort en 1985.

Le 20 février, quelque 100 000 manifestants avaient renversé puis détruit une immense statue en bronze d'Enver Hoxha, qui dominait la Place Skanderbeg au centre de Tirana. La même scène s'était répétée à Durrës et Korça.

L'organisation d'un référendum populaire sur le sort des statues d'Enver Hoxha était réclamée par un groupe de cadets et d'officiers de l'École militaire de Tirana, devant laquelle s'étaient affrontés le week-end dernier des communistes fidèles à Enver Hoxha et adversaires de l'ancien dirigeant, considéré comme

le symbole du communisme stalinien.

Les combats avaient fait trois morts dont un policier.

« En ce qui concerne les demandes de milliers d'habitants portant sur la remise en place des statues du camarade Enver Hoxha, a déclaré M. Ramiz Alia, je pense que cela sera décidé au cours d'un référendum populaire après les élections du 31 mars et après la première session du nouveau Parlement issu de ces élections ».

Évoquant par ailleurs les spéculations à l'étranger sur un prétendu abandon du processus de démocratisation en Albanie, M. Alia a affirmé que « ce processus est irréversible et ira désormais toujours de l'avant ».

Il a assuré enfin que l'Albanie « est capable de résoudre ses problèmes par des moyens démocratiques (...) et sans intervention de l'extérieur » et a souligné que « l'existence de différents partis politiques et d'une multitude d'idées et convictions est chose naturelle ».

La Géorgie accuse Gorbatchev d'avoir lancé un ultimatum

MOSCOU (Reuter) — Le président Mikhaïl Gorbatchev a menacé de reprendre deux provinces à la Géorgie si cette dernière ne signe pas un traité d'union avec le Kremlin, a déclaré hier le président géorgien, Zviad Gamsakhurdia.

S'adressant au Parlement de la république trans-caucasienne lors d'une session extraordinaire, Zviad Gamsakhurdia a précisé que le chef de l'État soviétique lui avait téléphoné lundi pour discuter des problèmes ethniques de la région.

Il a déclaré que Mikhaïl Gorbatchev lui avait demandé de signer le traité d'union entre le pouvoir central et les républiques, que la Géorgie a toujours rejeté.

« À mon sens, le pouvoir central veut nous reprendre l'Abkhazie et l'Ossétie et nous forcer à signer le

traité d'union », a ajouté le président géorgien.

La session parlementaire d'hier avait pour but de faire le point sur les récents affrontements de la province géorgienne d'Ossétie du sud, qui a affirmé en septembre dernier sa volonté d'être rattachée à Moscou plutôt qu'à appartenir à une république indépendantiste.

Les autorités nationalistes de Tbilissi ont tenté de faire revenir l'Ossétie sur sa décision, en supprimant son autonomie et en instaurant le blocus de sa capitale Tskhinvali.

Selon un porte-parole du Parlement géorgien, l'électricité a cependant été rétablie mardi dans la capitale provinciale. Des journalistes ont précisé que le gouvernement géorgien pourrait bientôt suspendre la suppression de l'autonomie ossète.

Le ministre de l'Intérieur soviétique Boris Pugo a déclaré que 33 personnes avaient été tuées et 145 autres blessées dans les affrontements de ces derniers mois entre Géorgiens et Ossètes.

Par ailleurs, les dirigeants des trois républiques baltes ont lancé un appel hier en faveur d'une conférence internationale susceptible d'appuyer leurs efforts en faveur de l'indépendance.

« En l'absence d'une telle conférence et d'une déclaration internationale concernant la question balte, Moscou n'ouvrira jamais de négociations au niveau officiel avec l'URSS d'un côté, les pays baltes de l'autre », a dit le président letton, Anatolijs Gorbunovs, au cours d'une conférence de presse à Copenhague.

LE MONDE EN BREF

Retour au calme à La Réunion

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION (AFP) — Le calme est revenu hier à Saint-Denis-de-la-Réunion, où le ministre français des territoires d'outremer Louis Le Penec a eu une journée d'intenses consultations pour tenter de comprendre et envisager des remèdes après trois jours d'émeutes qui ont fait 8 morts et vu de nombreux magasins saccagés. À Saint-Denis, la vie a repris son cours, et seules les ruines fumantes des grandes surfaces dévalisées et incendiées où les pompiers sont à la recherche d'autres victimes éventuelles, témoignent de la violence des jours passés. Les dégâts sont considérables dans le quartier du Chaudron, théâtre des incidents. M. Louis Le Penec, au terme de rencontres avec le préfet et les responsables locaux, a dénoncé « une attaque préméditée qui dépasse le cadre du mal-vivre ». De nombreuses interpellations ont eu lieu, et une trentaine de personnes ont été présentées à la justice, avec des condamnations allant d'un mois de prison ferme à des travaux d'intérêt général.

Coude-à-coude au Bangladesh

DACCA (AFP) — Les deux principaux partis en lice pour les élections législatives qui se sont déroulées hier au Bangladesh sont au coude-à-coude à l'issue de la publication des tout premiers résultats partiels, portant sur 15 des 298 sièges à pourvoir. L'élection du cinquième Parlement du pays, le premier scrutin libre depuis l'indépendance en 1971, a en outre été marquée par des violences qui ont fait un mort et près de 90 blessés. La police a procédé à plusieurs centaines d'arrestations et les opérations de vote ont été suspendues dans une vingtaine de bureaux. Selon les premiers résultats portant sur 15 sièges, le Parti national du Bangladesh (BNP) de la Begum Khaleda Zia et la Ligue Awami de sa rivale, Sheikh Hasina Wajed, remportent chacun cinq sièges, tandis que le Jatiya du président déchu Hussain Mohamed Ershad en obtient trois, et le parti musulman fondamentaliste Jamaat-i-Islami en remporte un. Le BNP et la Ligue Awami s'affrontent directement pour 200 sièges du Jatiya Sangsad (Parlement).

Les rebelles Oromo frappent

NAIROBI (AFP) — Les rebelles du Front de libération Oromo (FLO) ont affirmé hier avoir tué 194 membres des forces gouvernementales et en avoir blessé 178 au cours d'un affrontement dans la province Wollega (sud-ouest de l'Éthiopie). Selon leur radio captée à Nairobi, cet affrontement a eu lieu entre la ville de Mendi (400 km à l'ouest d'Addis Abeba) et la vallée du Dabus, distants de quelque 80 km. Aucune confirmation de cet affrontement n'a été donnée de source gouvernementale à Addis Abeba. Le FLO, qui se bat pour un État indépendant pour le peuple Oromo, a été constitué en 1974.

Le FMLN se retire de San Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — La guérilla du Front Farabundo Martí de libération nationale a abandonné hier deux quartiers résidentiels de la capitale après une nuit d'affrontements avec l'armée qui ont fait un mort et dix blessés, ont annoncé des sources officielles. Des unités de l'armée ont fermé à la circulation et quadrillé hier matin les quartiers de Lomas et Escalon, dans le nord-ouest de la capitale salvadorienne, abandonnés par les guérilleros. Un porte-parole du service de presse de l'armée, le COPREFA, a précisé que les affrontements de la nuit avaient fait un mort et sept blessés dans la population civile, et trois blessés parmi les militaires.

ÉDITORIAL

Un cas de paralysie

LES MINISTRES provinciaux des Finances sont furieux devant le gel des paiements de transfert, l'Alliance de la fonction publique menace de grève générale si l'on contrôle les salaires, la Chambre de commerce du Canada boude à cause du déficit encore trop élevé, les groupes populaires n'ont pas assez de mots pour s'indigner de l'absence de mesures de lutte à la pauvreté, les économistes se demandent ce qu'un budget d'austérité vient faire en période de récession, et le Parti libéral, de concert avec le Nouveau Parti démocratique, annonce pour bientôt le suicide du Canada. Rien ne manque à la cacophonie, un autre budget fédéral a bel et bien vu le jour.

Les finances d'Ottawa, c'est désormais comme la crise constitutionnelle. À moins d'initiatives spectaculaires, de changements si fondamentaux qu'ils bouleverseraient les rapports économiques au sein de la fédération, aucun ministre des Finances ne peut sortir de l'impasse avec les instruments ordinaires à sa disposition.

Le budget publié mardi est informel. Il n'en est sûrement pas un de « reprise », quoi que prétende le ministre. M. Wilson, de concert avec le gouverneur de la Banque du Canada, applique toujours la médecine même qui a conduit à la présente récession. La priorité demeure la lutte à l'inflation qu'on veut voir descendre presque à néant, à 2% d'ici 1995. Annoncer une baisse des taux d'intérêt à 9,5% comme s'il s'agissait d'un stimulus, alors que déjà nous y sommes presque, c'est se contenter de peu d'autant que ce taux reste de loin supérieur à celui des États-Unis, la mesure qui compte. Le chômage, admet-on, restera élevé en 1991. S'il y a possibilité de reprise cette année, c'est simplement que cette récession s'annonce moins sévère que celle de 1981-82 et le budget fédéral n'y sera pour rien. Quant aux très optimistes prédictions pour les années ultérieures, elles atterrissent désormais au milieu du plus grand scepticisme, qui contribue lui-même à les affaiblir : en sept ans aux commandes du ministère des Finances, M. Wilson a déployé quelques beaux dons, mais il a failli à tous les tests de clairvoyance.

S'agit-il d'un budget d'austérité, du stoïcisme spartiate que l'Institut C.D. priait Ottawa de manifester ? À première vue oui, puisque le budget reforge de mesures de contrôle de la croissance du déficit. Prolongement du gel des paiements de transfert aux provinces, plafonnement des paiements d'assistance publique aux trois provinces les plus riches, réductions de subventions diverses. Mais les deux tiers des programmes fédéraux de dépenses restent exempts de ce « plan de contrôle » et continueront à croître de près de quatre pour cent par année, au moins. Quant à l'amaigrissement infligé à la malheureuse fonction publique (choix entre un gel des salaires ou une diminution des effectifs, réduction du nombre de cadres, gel des dépenses), il ne soustraira que 3,6 milliards \$ au

cours des prochains cinq ans, ce qui n'effraiera guère le déficit.

Il suffirait de la moindre hausse des taux d'intérêt et d'une prolongation de la récession pour relancer le déficit en spirale comme l'histoire récente et actuelle le démontre : il n'y a pas un an, M. Wilson prédisait un déficit de 28,5 milliards \$ pour l'année fiscale qui se termine en mars, il sera de quelque 30 milliards \$. Pour l'année qui commence, il prédisait au même moment une baisse à 26,8 milliards \$, il évalue maintenant le manque à gagner à 30,5 milliards \$ et sans ce budget sévère, estime-t-on, il aurait pu frôler les 35 milliards \$ ou plus. Même le surplace devient un exploit, et ne laisse évidemment aucune marge de manoeuvre.

Même le surplace devient un exploit et ne laisse aucune marge de manoeuvre

Aucun grand exercice ne s'annonce au discours du budget pour casser ce cercle vicieux. Sifflant dans le noir, les occupants des banquettes ministérielles applaudissaient vivement M. Wilson mardi quand il a annoncé l'intention gouvernementale de légiférer le plafonnement des dépenses publiques pour les prochains cinq ans, en s'inspirant vaguement de l'expérience américaine. Ce sera une barrière psychologique certes, et elle pourrait discipliner éventuellement un gouvernement minoritaire toujours porté à la dépense. Mais pour l'instant, la détermination suffit au gouvernement pour s'imposer cette discipline. N'eût été du décorum, les députés conservateurs auraient au surplus ovationné le ministre quand il a décrété qu'une autre loi ferait obligation au gouvernement d'affecter tous les revenus de la Taxe sur les produits et services (TPS) à un « Fonds de service et de réduction de la dette ». Mais on aura vite compris qu'il s'agissait là de gestes de relations publiques. Les revenus de la TPS n'épongeront même pas la moitié des intérêts annuels de la dette canadienne qui ne sera en rien réduite, qu'on y affecte le produit de la TPS ou de tout autre revenu gouvernemental.

Le Canada reste donc coincé, paralysé par sa dette publique, et les effets politiques de ce désastre économique commencent à se faire sentir. Le Parti libéral du Canada, celui-là même qui a perdu le contrôle des dépenses gouvernementales en achetant la paix et « l'unité » à coup de programmes tous azimuts, paniquait fort au sortir du discours du budget. On ne peut proposer le gel du Financement des programmes établis, c'est-à-dire des paiements de transfert aux provinces dans le domaine

de la santé et de l'éducation, et dire du même souffle qu'Ottawa entend imposer des normes et objectifs « nationaux », disait Mme Sheila Copps, porte-parole officielle en l'absence de M. Chrétien. C'est pourtant ce que M. Wilson annonce froidement qu'il tentera de faire. Se retirant financièrement de plus en plus de ces domaines de compétence constitutionnelle provinciale, le gouvernement fédéral prétend en même temps s'y installer pour de bon en définisseur de principes et d'orientations ! Belle bataille en vue pour le Québec. Elle nous ramène à la passe d'armes de 1987 entre M. Wilson et son homologue Gérard-D. Levesque qui prédisait que la chute des transferts financiers fédéraux (à distinguer des transferts fiscaux) annulerait la contribution fédérale en santé et en éducation au tournant du prochain siècle, qui n'est plus très loin. On sait ce que cela veut dire pour l'option fédéraliste au Québec, qui ne tient plus guère qu'à des questions de gros sous. À ce chapitre, le constat de faillite que proposait le rapport Allaire aura toutes raisons de revivre au cours des prochaines délibérations du Parti libéral du Québec.

L'amaigrissement du déficit fédéral passe moins par le chipotage annuel des budgets, tel que le pratiquent les conservateurs avec un courage et une discipline qui se gaspillent faute de résultats, et moins par les privatisations ou les coupures de programmes, que par le retrait pur et simple de champs d'activités où Ottawa s'est introduit en période faste et d'où il ne peut s'extirper maintenant. Aux seuls chapitres de l'enseignement supérieur, de la formation de la main-d'oeuvre, de la culture, du développement régional, de l'urbanisme, de l'agriculture, le chevauchement des dépenses serait probablement suffisant, s'il était éliminé, pour alléger de beaucoup le problème des paiements plus généraux de transferts. Vaut-il mieux, pour une fédération, voir s'éroder ses grands programmes de redistribution des richesses, ou continuer à préserver sa « visibilité », comme on aimait dire chez le gouvernement précédent, dans tous les domaines ? À force de ne pas choisir, Ottawa finira par en pousser d'autres à le faire, et les indicateurs québécois, notamment, pointent vers une dévotion de première grandeur, de gré ou de force.

Mardi, M. Wilson a discrètement parlé de réforme possible du « système de transferts et d'accords fiscaux » de manière « à mieux répondre aux défis, aux priorités et aux besoins nouveaux des années 90 et du siècle prochain ». Il a même évoqué la question du chevauchement des dépenses. On doute que les cris d'orfraie des deux partis d'opposition lui laissent le loisir d'aller très loin sans qu'on l'accuse d'être en train de solder le Canada, de le livrer aux méchants séparatistes. C'est cela aussi, la paralysie du gouvernement fédéral, dont ce budget n'est qu'un symptôme parmi d'autres.

LISE BISSONNETTE



LE MONDE

LIBRE OPINION

Va-t-on laisser mourir le Centre de référence ?

LE 27 MARS prochain, le Centre de référence du Grand Montréal doit théoriquement fermer ses portes. Les trois bailleurs de fonds, Centraide, la Ville de Montréal et le ministère de la Santé et des Services sociaux, ont en effet décidé de ne pas renouveler leurs subventions. Les employés du Centre de référence ont donc reçu leur avis de licenciement.

Avant d'exposer les raisons qui ont motivé ces trois organismes à retirer leur aide, il apparaît important de situer le Centre de référence, encore que l'action extraordinaire qu'il mène depuis bientôt 36 ans soit maintenant bien connue du grand public montréalais.

Une oeuvre communautaire chaleureuse et efficace

FONDÉ en 1956, le Centre de référence du Grand Montréal se consacre, depuis cette époque, à la mission de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les Montréalais en terme de bien-être social et de santé. La multiplicité des organismes reliés à ces domaines, la lourdeur grandissante des structures, la spécialisation accrue de chaque discipline obligent le public à se frayer un chemin à travers un labyrinthe de démarches, un dédale de bureaux qui se renvoient la balle au détriment du client en quête de renseignements.

Il fallait absolument qu'un relais soit offert aux Montréalais soucieux de trouver des solutions aux problèmes sociaux vécus par eux-mêmes ou par leurs proches. C'était donc la vocation du Centre de référence de servir d'intermédiaire entre les citoyens et les ressources sociales et de santé.

Cette mission, le Centre de référence l'a fort bien accomplie, puisqu'au cours de l'année 1989-90 il a répondu à plus de 65 000 personnes en quête d'information dans les domaines les plus divers : démarches administratives variées, recherches de ressources pour les personnes âgées, demandes de placement, réponses à des urgences familiales ou sociales, etc.

Dans le contexte actuel d'une société en pleine transformation, il est clair que les citoyens se posent de plus en plus de questions et se sentent souvent découragés après avoir donné d'innombrables coups de téléphone dans toutes les directions. On leur rend souvent des réponses incomplètes. Parfois, on les reçoit de façon mécanique, voire inhumaine. On les renvoie d'un service à un autre, de sorte que les plus persévérants en viennent à renoncer alors que leur démarche initiale procédait de leur volonté de rechercher eux-mêmes des solutions.

Un service efficace et personnel

CONSCIENT de la solitude et de l'impuissance du public face à l'extraordinaire complexité de toutes ces questions sanitaires et sociales, le Centre de référence s'est toujours donné pour mission d'accompagner la personne en quête d'information, de s'assurer que les ressources auxquelles elle a été référée soient vraiment adéquates, en un mot d'assurer un suivi efficace. Cette attitude, à la fois professionnelle et compréhensive, stimule la personne à continuer elle-même la tâche de recherche qu'elle avait initialement entreprise. En ce sens, l'oeuvre du Centre de référence est incomparable : accomplir un travail de prévention sociale extrêmement précieux, en aidant le public à se prendre lui-même en charge, en lui permettant de trouver plus rapidement les ressources nécessaires.

Pour réaliser une telle tâche, pour donner ainsi plus d'espoir et de support aux dizaines de milliers de personnes du Grand Montréal, le Centre de référence compte sur une équipe de 17 personnes extrêmement motivées, tout à fait professionnelles et confrontées au défi de trouver des réponses exactes, en dépit de la grande diversité des dossiers. Il faut donc à ce personnel à la fois une très large connaissance de toutes ces questions et une très grande précision dans la connaissance de chaque cas particulier. Il suffit d'ailleurs d'avoir téléphoné à plusieurs

reprises au Centre de référence pour avoir pu constater la chaleur de l'accueil et le professionnalisme des démarches entreprises.

Des décisions aberrantes

EN DÉPIT de cette feuille de route impeccable, le Centre de référence voit ses jours comptés. Il n'en a plus que pour quelques semaines, victime d'une saignée à blanc financière. Cette saignée brutale est, paradoxalement, l'oeuvre d'organismes voués, en partie au moins, à la qualité de vie des citoyens : il s'agit du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Ville de Montréal.

Commençons par le ministère. Le Centre de référence recevait jusqu'à présent une subvention au titre de l'aide aux organismes communautaires et bénévoles. Cette aide vient donc d'être supprimée car le Centre de référence ne répondrait pas aux nouveaux critères qui déterminent les règles d'attribution des subventions. Il s'agit donc d'une décision hautement bureaucratique qui contredit la volonté ministérielle de développer l'esprit de prévention et d'initiative communautaire, tellement louangé en haut lieu.

Le Centre de référence se voit donc privé de 75 000 \$. Nanti de cette économie... substantielle, l'État pourra ainsi faire face aux dépenses sociales qui seront générées par suite de la disparition de l'organisme ! Une fois de plus, on assiste ici à l'incohérence d'une politique qui ampute régulièrement les intervenants communautaires, pourtant efficaces et bon marché.

Passons maintenant à la Ville de Montréal. La décision de cette dernière de ne plus subventionner le Centre de référence est justifiée pour la raison suivante : la Ville déciderait de ne plus investir dans le domaine communautaire, restrictions obligent... Suivant cette logique, l'organisme Dernier Recours ne serait pas d'essence communautaire. Ne le serait pas non plus les innombrables coups de main aux organismes de personnes âgées, les prêts de locaux, les investissements dans les loisirs, les sports, la culture...

Il est probable en réalité que les décideurs et les coupeurs ne sont pas eux-mêmes les bénéficiaires des innombrables services rendus par le Centre de référence à la population montréalaise. Je pense qu'il faut soi-même avoir profité de ce genre de services pour en comprendre toute l'importance.

Quant à Centraide, troisième bailleur de fonds, il semble qu'il soit revenu sur sa décision de ne pas subventionner l'organisme. Malheureusement, cette volte-face salutaire ne servira à rien et ne pourra nullement, à elle seule, permettre la survie du Centre de référence.

Et maintenant que faire ?

LE COMPTE à rebours a donc commencé. Le Centre de référence va disparaître. Devrons-nous assister, impuissants, à la mise à mort d'un des plus prestigieux organismes communautaires de Montréal ? Une mise à mort absurde, qui symboliserait la victoire de la bureaucratie sur la vie. Il paraît pourtant impossible que rien ne puisse être fait pour permettre aux Montréalais de conserver leur seul organisme de référence, complet et personnalisé.

Dans le monde de l'information robotisée, le Centre de référence apparaît comme le dernier bastion où l'être humain se sent écouté, renseigné, accompagné.

Si les bailleurs de fonds ne reviennent pas sur leur décision, ils endosseront la responsabilité d'avoir efficacement contribué à l'isolement et à la désignation des citoyens.

Pour un grand ministère et une grande métropole, il n'y aura pas là, en vérité, nul motif de fierté.

HUBERT DE RAVINEL

L'auteur est consultant en gérontologie et professeur au Collège Marie-Victorin. Il a été cofondateur du mouvement Les petits frères des pauvres.

LETTRES AU DEVOIR

Un geste courageux

BRAVO à cet enseignement qui n'a pas permis que d'une part on enseigne en Formation personnelle et sociale (FPS) que la Loi des jeunes contrevenants respecte le jeune, et que d'autre part les policiers dans leur lutte contre la drogue se servent de cette loi face aux jeunes en la dénaturant par l'ajout de menaces et d'intimidations.

Émilien Marcoux de la polyvalente de la Samare de Plessisville est un homme courageux et d'une moralité remarquable. Il a su aller contre la direction, des enseignants et le conseil d'orientation de l'école en portant plainte contre la Commission de la protection des droits de la jeunesse face aux agissements de la SQ.

Chose étonnante, dans notre société, aussitôt qu'un problème social devient épidémique comme l'est la drogue, on jette par-dessus bord des droits élémentaires sous prétexte de combattre efficacement le nouveau problème, le milieu de l'éducation et la SQ en tête. Rappelons ce vieux principe qu'on ne combat pas le mal par le mal.

En tant que président sortant de l'Association des intervenantes et des intervenants en formation personnelle et sociale (AIFPS) j'apporte tout mon support moral à cet enseignant et je suis convaincu que j'ai l'appui de tous les intervenants en formation personnelle et sociale.

Charles Côté
Montréal, 18 février 1991

Déraison et adoption

J'AI LU AVEC intérêt et sympathie la lettre de S. Thérèse Paradis parue dans LE DEVOIR du 8 février : « De famille d'accueil en famille d'accueil ». Je voudrais pousser plus loin cette réflexion que je partage entièrement.

Ces enfants placés en famille d'accueil sont parfois « mis à part », mais fort heureusement, ils sont parfois aimés au point qu'on voudrait les adopter, en faire « ses enfants ». Alors quelles contradictions ! Quelles complications ! Quels illogismes de la part des responsables ! Un jeune couple marié depuis 6 ans, incapable d'avoir des enfants, est prêt à remplacer des parents qui ont préféré la drogue et d'autres misères à leurs propres enfants qu'ils ont laissés en famille d'accueil, après les avoir eux-mêmes souvent battus.

Ce jeune couple est prêt à adopter deux enfants, qu'ils traitent déjà comme s'ils étaient à eux, mais impossible ! La loi protège-t-elle les intérêts véritables de ces enfants dans une telle situation ? Ou seront-ils mieux éduqués ? Dans une famille d'adoption où ils seront élevés avec amour où dans

leur famille naturelle avec une mère ou un père qu'ils connaissent à peine, où ils seront la proie facile de toutes les misères et où on semble avoir plus d'intérêt pour le chèque d'allocation familiale que pour l'enfant lui-même ?

Il y a beaucoup de couples qui souhaiteraient adopter des enfants et encore plus d'enfants abusés, battus et abandonnés. Pourquoi alors la cour, la loi, le ministère des Affaires sociales ne favoriseraient-ils pas l'adoption de ces enfants qui ont tant besoin d'être aimés pour s'épanouir normalement ?

Yolande Laberge
Beloil, 15 février 1991

Reconnaissance posthume

UN TRÈS grand Canadien est décédé il y a deux semaines et j'estime que les médias francophones n'en ont pas fait grand cas. Il s'agit bien sûr de Northrop Frye, ce brillant érudit torontois, exégète biblique émérite et grand critique littéraire. Cela me gêne un peu que ce soit Jeffrey Simpson qui lui ait rendu un hommage posthume dans LE DEVOIR. Les médias anglophones n'ont pas été honnêtes quand est venu le temps de commenter la crise autochtone ou la loi 178, mais force est d'admettre que la mort des grands Québécois ne passe pas inaperçue chez eux. De plus, Robert Lepage et Michel Tremblay ne sont pas des inconnus chez nos amis anglophones.

Paul-André Allard
Montréal, 18 février 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean-Francoeur, Albert Juneau,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

Le droit à l'avocat

NOUS AVONS appris par les journaux que les Mohawks, détenus depuis bientôt six mois à la suite des incidents violents de l'été, et qui devaient subir leur enquête préliminaire au début de février 1991 à Saint-Jérôme, faisaient l'objet de la procédure hautement exceptionnelle du *Preferred Indictment*. Cette procédure que seul le ministre de la Justice peut mettre en oeuvre, prive les accusés de l'avantage et du droit à une enquête préliminaire. La dernière fois qu'un ministre québécois a eu recours dans un affaire de cette importance à cette restriction des droits de la défense, c'est à l'encontre des accusés du FLQ dans les années 60. Ce même ministre, qui appuyait cet été son refus de négocier avec les autochtones sur le principe que la loi est la même pour tout le monde, leur applique aujourd'hui une procédure d'exception.

Mais, le déni de justice est encore plus grand lorsque l'on sait que cette procédure d'exception leur a été signifiée alors que les accusés de Saint-Jérôme étaient privés des services des avocats de leur choix parce qu'ils n'avaient pas les moyens de les payer et que les tarifs de l'Aide juridique ne suffiraient pas à assurer une défense pleine et entière dans une affaire aussi complexe.

Mais, où est passé le Barreau qui mettait gratuitement cet été des avocats à la disposition des victimes non autochtones des événements ? Comment pourrions-nous continuer à dire que les autochtones ont reçu justice et qu'ils ont eu un traitement égal et équitable devant notre loi ?

Les autochtones ont droit à une défense qui corresponde aux exigences les plus hautes de notre profession que seuls une expérience spécialisée et des moyens de recherche conséquents peuvent assurer. La justice est à ce prix.

Katherine Lippel, Georges A. LeBel
Montréal, 23 février 1991

Une question d'attitude

À MONSIEUR George Bush et à Monsieur Saddam Hussein qui, tous les deux prient avant d'envoyer leurs troupes à la guerre, voici une pensée qui questionne leur attitude :

« Dieu se manifeste dans la larme versée par l'enfant qui souffre et non dans l'ordre du monde qui justifierait cette larme ». (Berdiaeff, *Esclavage et liberté de l'homme*)

Il faut renoncer définitivement à résoudre l'agression par l'agression

Janine Lefebvre
Montréal, 14 février 1991